



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG 383/Inf.3
28 mai 2013

Original: FRANCAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

15^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne
du développement durable

Malte, 10-12 juin 2013

**Suivi de la Stratégie méditerranéenne de développement durable
Principaux Indicateurs Actualisation 2013**



PNUE



Plan
Bleu

PLAN BLEU - Centre d'activités régionales du PNUE/PAM

SUIVI DE LA Stratégie méditerranéenne de développement durable

Version préliminaire
Mai 2013



PRINCIPAUX INDICATEURS

Actualisation 2013

Les pays Méditerranéens progressent-ils sur la voie du développement durable ?

Introduction

Les fiches “Indicateurs”, réalisées dans le cadre du Suivi de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD), sont destinées à fournir une première réponse à la question : « les pays Méditerranéens progressent-ils sur la voie du développement durable ? ».

Elles concernent les 34 indicateurs prioritaires retenus dans la SMDD pour suivre les progrès enregistrés par les pays Méditerranéens au regard des principaux objectifs définis pour 9 problématiques prioritaires :

1. Améliorer la gestion intégrée des ressources et des demandes en eau
2. Gérer la demande d'énergie et atténuer les effets du changement climatique
3. Assurer une mobilité durable par une gestion adaptée des transports
4. Promouvoir un tourisme durable
5. Promouvoir un développement agricole et rural durable
6. Promouvoir un développement urbain durable
7. Promouvoir une gestion durable de la mer et du littoral et stopper d'urgence la dégradation des zones côtières
8. Renforcer la solidarité, l'engagement et les financements en faveur du développement durable à l'échelle régionale, nationale et locale
9. Renforcer le capital humain et l'implication des acteurs : recherche, formation, éducation, sensibilisation et participation

Elles concernent également des d'indicateurs composites tels que l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Empreinte Ecologique (EE) afin de montrer les progrès globaux enregistrés en matière de développement durable.

Les indicateurs figurant dans cette quatrième version sont ceux pour lesquels un nombre suffisant de données ont pu être actualisées à partir des sources internationales et des travaux du Plan Bleu. Trois versions ont été précédemment diffusées en 2007, 2009 et 2011, à l'occasion des réunions de la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable.

Certains d'entre eux n'ont pu être illustrés que par des études de cas. Les fiches sont référencées par le numéro de l'indicateur (1 à 34) et par son code (voir la liste des indicateurs).

Les fiches « indicateurs » sont accessibles sur le site web du Plan Bleu (www.planbleu.org)

Note : Les frontières, couleurs, dénominations et toute autre information contenue dans les cartes présentées dans cette étude n'impliquent aucun jugement de la part du Plan Bleu concernant le statut légal de tout territoire ou la ratification ou acceptation de ces frontières.

Cadre géographique

Ces fiches concernent les 22 pays ou entités riverains de la Mer Méditerranée :

Code ISO2	Pays ou entités	Régions
AL	Albanie	PNM
BA	Bosnie-Herzégovine	PNM
CY	Chypre	PNM
DZ	Algérie	PSEM
EG	Egypte	PSEM
ES	Espagne	PNM
FR	France	PNM
GR	Grèce	PNM
HR	Croatie	PNM
IL	Israël	PSEM
IT	Italie	PNM
LB	Liban	PSEM
LY	Libye	PSEM
MA	Maroc	PSEM
MC	Monaco	PNM
ME	Monténégro	PNM
MT	Malte	PNM
PS	Palestine	PSEM
SI	Slovénie	PNM
SY	Syrie	PSEM
TN	Tunisie	PSEM
TR	Turquie	PSEM

Les analyses reprennent les groupes de pays traditionnellement utilisés par le Plan Bleu :

Les Pays du Nord de la Méditerranée (PNM) regroupent 12 pays ou entités (AL, BA, CY, ES, FR, GR, HR, IT, MC, ME, MT et SI).

Les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) regroupent 10 pays ou entités (DZ, EG, IL, LB, LY, MA, PS, SY, TN et TR).

Les pays méditerranéens de l'UE-15 regroupent 4 pays (ES, FR, GR, IT). Ceux de l'UE-27 regroupent également Chypre et Malte, membres de l'Union européenne depuis 2004.

Progrès des pays méditerranéens sur la voie du développement durable

La mesure des progrès des pays méditerranéens sur la voie du développement durable est un véritable défi qui requiert de considérer les 3 piliers du développement durable : Social, Economique et Environnemental.

Elle s'appuie sur la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD) et est basée sur les 34 indicateurs prioritaires.

En l'absence d'un indicateur composite, il est possible de suivre les trajectoires des pays méditerranéens selon les axes socio-économique et environnemental représentés par l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Empreinte Ecologique (EE)

Dans cet espace, il est fait l'hypothèse que la situation d'un pays est compatible avec le développement durable si son IDH est supérieur à 0,8 et que son Empreinte Ecologique est inférieure à 1,8 hectares par habitant.

En 2008, aucun pays méditerranéens ne se situe dans la zone (IDH>0,8, EE<1,8) dite "de développement durable"*.

Seuls 6 pays méditerranéens (Monténégro, Maroc, Syrie, Egypte, Algérie, et Tunisie) sont en dessous de la moyenne globale de la Biocapacité disponible par habitant de 1,8 hectare par habitant. Entre 2000 et 2008, seuls 6 pays ont réduit leur empreinte écologique (Malte, Grèce, Israël, Syrie, France, Espagne et Italie).

** Cette constatation vaut également pour tous les pays de la planète.*

Deux groupes de pays se distinguent et correspondent à la classification des pays selon le revenu utilisée par la Banque Mondiale :

- Les pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 1026 et 12475 USD en 2012) avec un IDH et une Empreinte Ecologique faibles et qui présentent des progrès important en termes d'IDH.
- Les pays à revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 12 476 USD en 2012) avec un IDH et une Empreinte Ecologique élevés.

Ces deux groupes de pays comprennent respectivement

- Les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) et les pays des Balkans.
- Les pays méditerranéens membres de l'UE, la Croatie et Israël

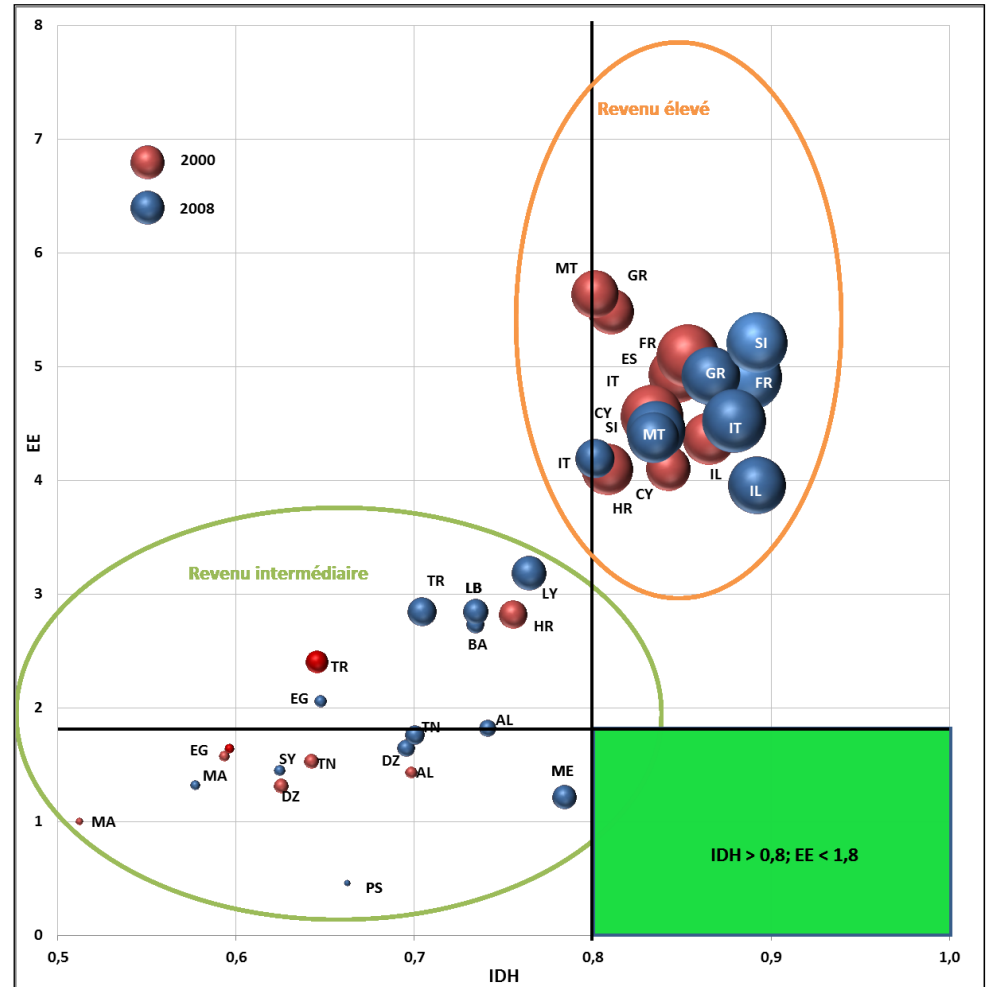
Le défi des pays du premier groupe est de poursuivre leur développement économique en accroissant leur IDH tout en prenant les mesures nécessaires pour ne pas augmenter ou pour diminuer leurs empreintes écologiques.

Celui des pays du second groupe est essentiellement de diminuer leur Empreinte Ecologique tout en maintenant leurs IDH à un niveau élevé.

Sources / Références

PNUD, Goblal Footprint Network et Banque Mondiale.

Indice de Développement Humain et Empreinte Ecologique par habitant des pays méditerranéens selon leur niveau de revenu (2000 - 2008)



Source : PNUD, Global Footprint Network, Banque Mondiale

INDICATEURS	CODE
PROGRES DES PAYS MEDITERRANEENS SUR LA VOIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	GLOBAL
Produit Intérieur Brut	PIB
Indice de Développement Humain	IDH
Empreinte Ecologique	EE

Les écarts des revenus entre le Sud et le Nord de la Méditerranée se réduisent-ils ?

Bien qu'insuffisant pour mesurer le niveau de développement des pays, le PIB par habitant reste un indicateur incontournable pour comparer les situations économiques en terme de revenu.

En 2010, le revenu moyen par habitant dans les Pays de Sud et de l'Est de la Méditerranée (environ 8300 dollars) est 3,3 fois inférieur au revenu moyen dans les 7 pays méditerranéens de l'UE-27.

En ce qui concerne le PIB, les pays méditerranéens de l'UE représentent plus de 68 % du PIB Méditerranéen.

Les taux de croissance du PIB dans les PSEM sont largement supérieurs à ceux enregistrés dans les pays méditerranéens de l'UE. Toutefois, ceux-ci sont considérés comme faibles lorsqu'ils sont rapportés aux taux de croissance de la population, étant donné les niveaux de croissance démographique encore élevés sur la rive sud de la Méditerranée.

Les nouveaux pays européens ont connu depuis 1990 une forte croissance du PIB par habitant et ont par conséquent limité les écarts avec les 4 pays Méditerranéens de l'UE-15.

En 2010, le PIB par habitant de la Croatie est supérieur à la moitié du niveau des pays Méditerranéens de l'UE-15. Sans arriver à ce niveau, la croissance du PIB par habitant dans les pays des Balkans est importante.

Avec plus de 25 000 dollars par habitant, Israël se place en sixième position en termes de PIB par habitant, entre Chypre et Slovaquie.

La part du PIB de la Méditerranée dans le PIB mondial a enregistré un léger recul en l'espace de 15 ans, passant de 13,5 % en 1990 à 11 % en 2010. Or dans le même temps, la population de la Méditerranée a gardé une part constante dans la population mondiale (environ 7%).

Définition

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est la valeur de tous les biens et services produits dans un pays au cours d'une année. Le PIB peut se calculer en additionnant tous les éléments de revenu — salaires, intérêts, bénéfices, loyers — ou, au contraire, de dépense — consommation, investissement, achats publics, exportations nettes (exportations moins importations) — d'une économie.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) : Facteur de conversion indiquant le nombre d'unités de la monnaie d'un pays qui est nécessaire pour acheter sur le marché de ce pays ce que 1 dollar permettrait d'acheter aux Etats-Unis d'Amérique.

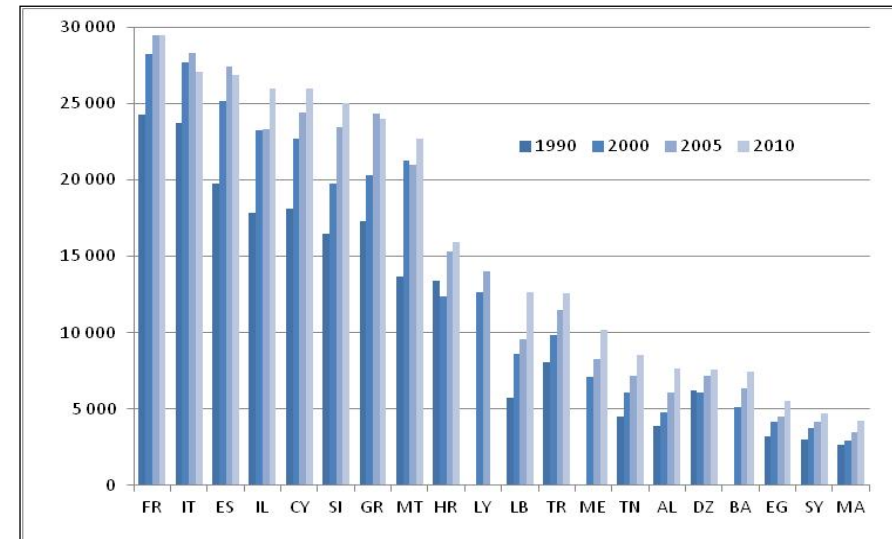
En utilisant la PPA plutôt que le taux de change, on peut convertir le PIB par habitant d'un pays, calculé en unités de monnaie nationale, en PIB par habitant en dollars, tout en prenant en compte la différence qui existe au niveau des prix intérieurs des biens considérés (la PPA donne la valeur d'un panier de consommation type dans différents pays).

Sources / Références

Banque Mondiale, World Development Indicators (WDI).

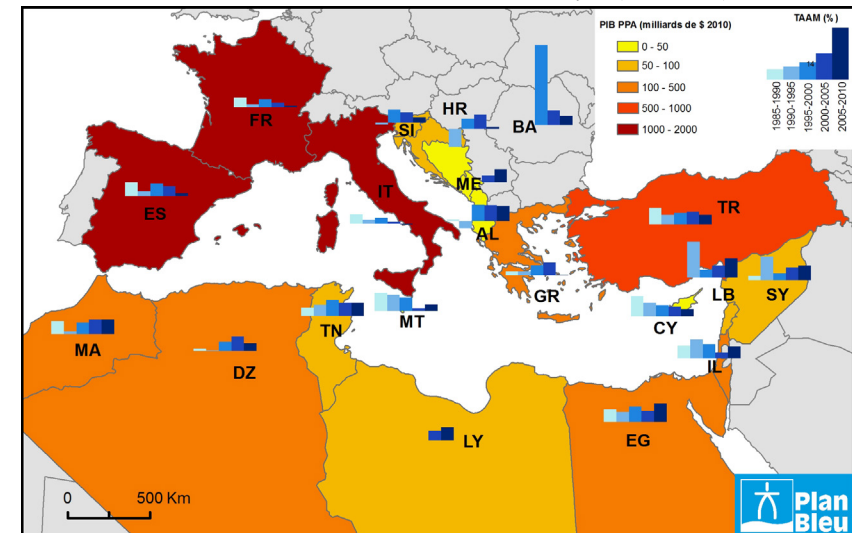
Produit Intérieur Brut en parité de pouvoir d'achat (PPA)

PIB par habitant 1990 - 2010 (US dollars PPA 2005)



Source : WDI

PIB 2010 et Taux d'accroissement annuel moyen (1985-2010)



Source : WDI

Le bien être social progresse t-il autant en Méditerranée que dans les autres régions du monde ?

Indice de développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain permet à travers ces trois composantes (santé, éducation et revenu) d'appréhender la composante sociale du développement durable

En Méditerranée, l'indice de développement humain (IDH) est en constant progrès depuis 1980. Avec un IDH moyen de 0,767 en 2012, la région Méditerranéenne se situe au dessus de la moyenne mondiale (0,694).

Cependant, de fortes disparités entre les pays méditerranéens sont observées :

- 9 pays ont un IDH élevé, supérieur à 0,8 : Israël (16^e rang mondial), France, Slovénie, Espagne, Italie, Grèce, Chypre, Malte et Croatie (47^e rang mondial).
- 8 pays ont un IDH compris entre 0,7 et 0,8 : Monténégro, Libye, Albanie, Liban, Bosnie Herzégovine, Turquie, Algérie et Tunisie (94^e rang mondial).
- 4 pays ont un IDH inférieur à 0,7 : Palestine, Egypte, Syrie et le Maroc qui avec 0,591 est au 130^e rang mondial.

L'espérance de vie à la naissance présente un écart de 10 ans entre l'Italie (82 ans) et le Maroc (72 ans).

Les écarts en termes de taux brut de scolarisation combiné (du primaire, du secondaire et du supérieur) sont de l'ordre de 30%.

Ce taux est de 63% au Maroc et 67% en Albanie, alors qu'il est supérieur à 90% dans 6 pays méditerranéens de l'UE-27 ainsi qu'en Israël.

Définition

L'indice de Développement Humain (IDH) est un indice composite, développé par le PNUD, qui mesure l'évolution d'un pays selon trois critères de base :

- La santé et la longévité, mesurées avec l'espérance de vie à la naissance.
- Le savoir et l'éducation, mesurés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné du primaire, du secondaire et du supérieur.
- Le niveau de vie, (mesuré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (en US dollars)).

L'IDH est normalisé et permet de classer les pays selon des valeurs comprises entre 0 et 1. Il est alors possible de comparer l'évolution de la position des pays dans les divers classements.

Précautions / Notes

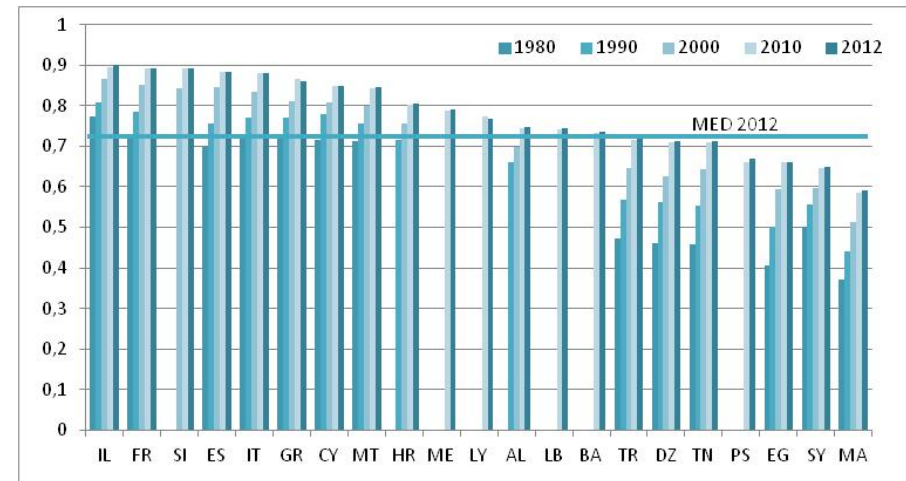
Une valeur d'IDH supérieure à 0,8 est généralement considérée comme élevée. Une valeur inférieure à 0,5 est considérée comme faible.

La nouvelle méthodologie utilisée en 2010 a nécessité de recalculer les séries temporelles et a eu pour effet de diminuer les valeurs de l'IDH (avec peu d'effet sur les classements des pays).

Sources / Références

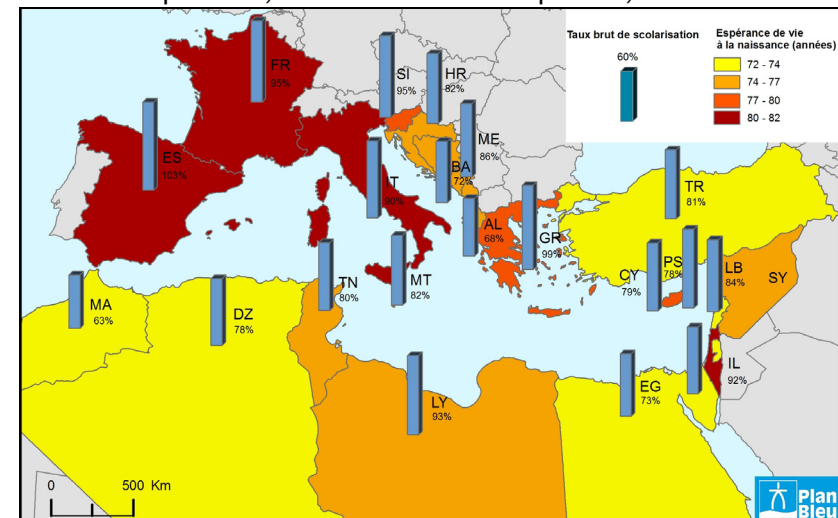
Source : PNUD- Rapport sur le Développement Humain 2012, UNESCO-UIS, Banque Mondiale

Indice de développement Humain, 1980-2012



Source : PNUD

Espérance de vie à la naissance et Taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur, 2012



Source : PNUD, UNESCO

Quel est l'impact des activités humaines sur l'environnement ?

Empreinte écologique

L'Empreinte Ecologique est utilisée pour estimer le niveau de consommation des ressources disponibles lié aux activités humaines. Comparé à la Biocapacité, cet indicateur permet de calculer le Déficit ou la Réserve écologique d'une région.

Tous les pays méditerranéens (excepté le Monténégro) enregistrent un Déficit écologique en 2008. Le capital environnemental de la région est dépensé plus vite qu'il ne se renouvelle. (2 régions méditerranéennes versus 1.5 planète)

Entre 1995 et 2008, l'Empreinte Ecologique par tête a diminué à Malte, Israël, Liban et Syrie et depuis 2000 en France et en Espagne.

En 2008, l'Empreinte Ecologique globale des pays méditerranéens a atteint 1,5 milliards d'hectares globaux (gha) soit près de 8,4 % de l'Empreinte mondiale alors que la population méditerranéenne est de l'ordre de 7 % de la population mondiale.

L'Empreinte Ecologique méditerranéenne (3,1 gha par habitant) est donc supérieure à l'Empreinte Ecologique de la planète (2,7 gha par habitant).

Le Déficit écologique de la Méditerranée (1,9 gha /hab) est plus de 2 fois supérieur au Déficit écologique mondial (0,9 gha /hab).

L'Empreinte Ecologique des pays du Nord de la Méditerranée (3,9 gha /hab) est supérieure à environ 2 fois celle des pays du Sud et de l'Est. Leur Déficit écologique (2,3 gha /hab) est très important (55 % de leur Empreinte), avec 1,5 fois celui des PSEM.

Les écarts entre les pays en termes d'Empreinte Ecologique par unité de PIB sont alors inversés.

A titre d'exemple, la France consomme 162 gha par millions de dollars, l'Italie en consomme 159 et la Bosnie-Herzégovine 360. L'Algérie consomme 224 gha par millions de dollars et la Syrie 322.

Définition

Empreinte Ecologique : Une mesure de la quantité d'espace biologiquement productif (sur terre ou en eaux) dont une personne, une population ou une activité a besoin pour produire toutes les ressources consommées et pour absorber tous les déchets produits, compte-tenu des technologies disponibles et des pratiques de gestion mise en œuvre.

Biocapacité : La capacité des écosystèmes à produire de la matière biologique utilisée par l'économie et à absorber les déchets et le dioxyde de carbone générés par les sociétés humaines, compte-tenu des systèmes de gestion et des techniques d'extraction. La biocapacité d'une surface est calculée en multipliant sa superficie par le facteur de rendement et le facteur de conversion approprié.

Déficit/réserve écologique : La différence entre la Biocapacité et l'Empreinte Ecologique. L'Empreinte Ecologique et la Biocapacité sont mesurées en hectares globaux (gha)

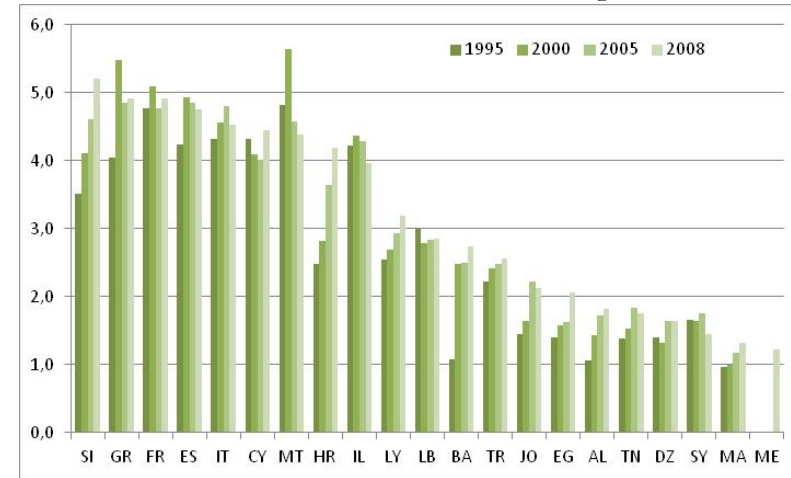
Précautions / Note

Même si le calcul de l'empreinte fournit l'indicateur agrégé le plus complet, parmi ceux disponibles actuellement, pour représenter la pression humaine sur les écosystèmes, la méthodologie de calcul continue d'évoluer.

Sources / Références

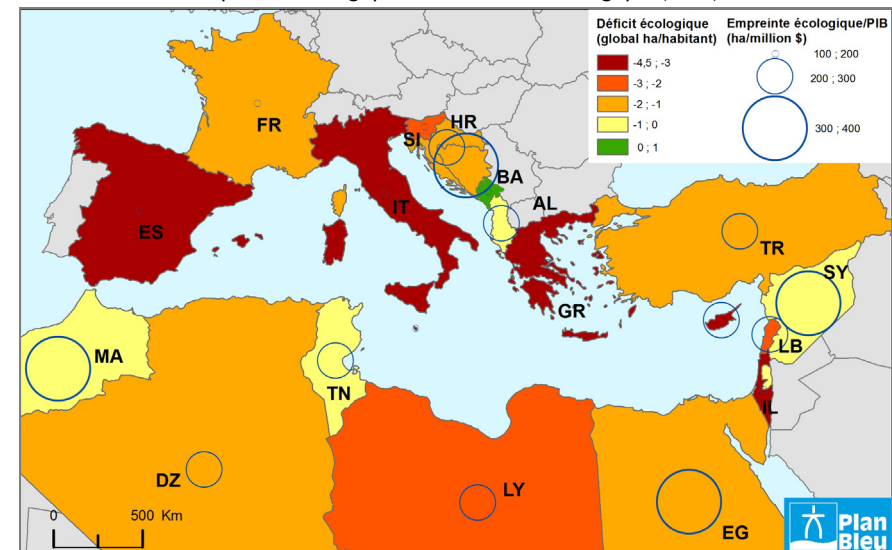
Global Footprint Network 2011. National Footprint Accounts, 2011 Edition. Disponible sur www.footprintnetwork.org

Empreinte écologique par habitant, 1995 - 2008 (gha /hab)



Source : Global Foot print Network

Empreinte écologique /PIB et déficit écologique (2008)



Source : Global Foot print Network, World Bank

PROBLEMATIQUES ET OBJECTIFS	N°	INDICATEURS	CODE
AMELIORER LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES ET DES DEMANDES EN EAU			EAU
Stabiliser les demandes en eau (diminution au nord et augmentation maîtrisée au sud et à l'est). Réduire les pertes et les mauvaises utilisations en se fixant des objectifs d'efficacité dans chaque secteur d'utilisation. Découpler demande en eau et croissance du PIB. et augmenter de façon significative la valeur ajoutée agricole par mètre cube d'eau utilisée. Préserver les ressources en eau.	1	Indice d'efficacité de l'eau	WAT_P01
	2	Demande en eau totale et par secteur, rapportée au PIB	WAT_P02
	3	Indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables	WAT_P03
	4	Proportion de la population ayant un accès de façon durable à une source d'eau améliorée (total, urbain, rural)	WAT_P04
	5	Proportion de la population ayant un accès à un système d'assainissement amélioré (total, urbain, rural)	WAT_P05
Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.			
GERER LA DEMANDE D'ENERGIE ET ATTENUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE			ENERGIE
Utiliser l'énergie de façon rationnelle en fixant des objectifs globaux et par secteur.	6	Intensité énergétique, totale et par secteur	ENE_P01
Développer les énergies renouvelables pour atteindre 7% (hors biomasse) de la demande énergétique en 2015.	7	Proportion des énergies renouvelables dans le bilan énergétique	ENE_P02
Contrôler, stabiliser ou réduire les émissions de gaz	8	Emissions de gaz à effet de serre	ENE_P03
Utiliser les mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto pour favoriser le développement durable des pays méditerranéens en développement.	9	montant financé dans le cadre des Mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto par les pays de l'annexe 1 au profit des autres pays méditerranéens	<i>ENE_P04</i>
ASSURER UNE MOBILITE DURABLE PAR UNE GESTION ADAPTEE DES TRANSPORTS			TRANSPORT
Découpler l'augmentation des trafics motorisés et la croissance du PIB.	10	Intensité du transport motorisé en rapport au PIB	<i>TRA_P01</i>
Stabiliser, et si possible réduire, la proportion relative du transport routier dans le volume global des trafics grâce à un transfert vers la mer et le rail.	11	Proportion du transport routier en termes de trafic de marchandises	<i>TRA_P02</i>
Limiter la congestion et les nuisances des transports urbains en développant et privilégiant l'offre de transports collectifs moins polluants.	12	Proportion du transport terrestre collectif (urbain et interurbain)	<i>TRA_P03</i>
PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE			TOURISME
Diversifier le tourisme par le développement d'offres valorisant la diversité méditerranéenne (écotourisme, tourisme culturel, urbain et rural).	13	Proportion des lits "non-balnéaires" par rapport au nombre total de lits touristiques	TOU_P01
Accroître la valeur ajoutée du tourisme pour les populations locales et les acteurs des pays en développement.	14	Recettes du tourisme international	TOU_P02

Note : Les indicateurs dont les numéros et codes sont en gras figurent dans les fiches publiées.

PROBLEMATIQUES ET OBJECTIFS	N°	INDICATEURS	CODE
PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DURABLE			<i>RURAL</i>
Diversifier l'économie rurale par le développement d'activités non agricoles.	15	Ratio de la population agricole sur la population rurale	AGR_P01
Combattre la désertification et la perte de terres productives d'ici 2015, réduire d'au moins un tiers les taux actuels de perte de terres agricoles de qualité par l'érosion, la salinisation, la désertification, le développement urbain et d'autres formes d'abandon des terres.	16	Pertes de terres arables par la désertification, l'érosion, la salinisation, l'artificialisation et l'abandon de l'agriculture	<i>AGR_P02</i>
Promouvoir des programmes de développement agricole et rural durable, en particulier dans les zones rurales marginales.	17	Part du budget public alloué aux programmes de développement rural durable	<i>AGR_P03</i>
Accroître la valeur ajoutée agricole par le développement, la reconnaissance et la commercialisation des produits méditerranéens de qualité.	18	Proportion des produits agricoles de qualité et part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique	AGR_P04
PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE			<i>URBAIN</i>
Promouvoir une économie urbaine durable. Anticiper et planifier la croissance urbaine.	19	Nombre de villes de plus de 10 000 habitants s'étant engagées dans des processus de type Agenda 21 ou programme de renouvellement urbain	<i>URB_P01</i>
Réduire les disparités sociales.	20	Proportion de la population urbaine ayant accès à un logement décent	URB_P02
Améliorer l'environnement urbain : Réduire la production de déchets. Découpler l'augmentation de la production de déchets de la croissance du PIB.	21	Production de déchets ménagers par habitant et nombre de décharges non contrôlées	<i>URB_P03</i>
Réduire la pollution de l'air.	22	Qualité de l'air dans les principales agglomérations méditerranéennes, mesurée par un indicateur synthétique à définir (ex indice ATMO)	<i>URB_P04</i>
PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DE LA MER ET DU LITTORAL ET STOPPER D'URGENCE LA DEGRADATION DES ZONES COTIERES			<i>LITTORAL</i>
Promouvoir un développement équilibré et une gestion intégrée du littoral. Repousser l'urbanisation pour éviter l'artificialisation des côtes. Éviter l'urbanisation linéaire et continue.	23	Part du linéaire côtier artificialisé	<i>COA_P01</i>
Éliminer les pollutions opérationnelles par les navires d'ici 2025.	24	Pollution opérationnelle par les navires	<i>COA_P02</i>
Réduire les pollutions d'origine tellurique.	25	Proportion de la population des villes côtières connectée à un réseau d'assainissement	COA_P03
Arrêter ou réduire substantiellement la perte de biodiversité marine et côtière d'ici 2010. Obtenir qu'au moins 10% des zones marines et côtières bénéficient d'une protection.	26	Superficie des zones côtières et marines protégées	<i>COA_P04</i>

Note : Les indicateurs dont les numéros et codes sont en gras figurent dans les fiches publiées.

PROBLEMATIQUES ET OBJECTIFS	N°	INDICATEURS	CODE
RENFORCER LA SOLIDARITE, L'ENGAGEMENT ET LES FINANCEMENTS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE A L'ECHELLE REGIONALE, NATIONALE ET LOCALE			<i>COOPERATION</i>
Porter avant 2015 l'aide publique au développement (APD) des pays européens membres du CAD de l'OCDE à 0,7% de leur PNB (OMD) et renforcer la contribution de cette aide à la mise en œuvre de la Stratégie.	27	Aide publique au développement (APD) en pourcentage du PNB des pays donateurs européens membres du CAD de l'OCDE et proportion de ce montant destinée aux pays méditerranéens et proportion relative contribuant aux objectifs de la Stratégie	COO_P01
Renforcer les engagements réciproques, la solidarité et la coopération méditerranéenne et euro-méditerranéenne pour un développement durable.	28	Financements nets de l'UE à destination des pays méditerranéens membres, candidats, CARDS et MEDA (en valeur absolue et par habitant) et proportion relative contribuant aux objectifs de la Stratégie	COO_P02
Promouvoir la mise en place de systèmes permettant le financement de PME pour des activités productives et innovantes (micro-crédit, capital risque, incitations...).	29	Proportion des crédits bancaires alloués au secteur privé - Existence de systèmes de financement alternatifs au crédit bancaire	COO_P03
Renforcer les prérogatives et compétences des autorités locales.	30	Proportion des recettes publiques locales par rapport aux recettes publiques totales (recettes de l'État). Proportion du budget de l'État alloué aux autorités locales.	<i>COO_P04</i>
Renforcer la cohésion sociale et territoriale. Développer des mécanismes de financement public visant à soutenir les régions les plus défavorisées.	31	Mécanismes de financement public pour soutenir les régions les plus défavorisées.	<i>COO_P05</i>
RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN ET L'IMPLICATION DES ACTEURS : RECHERCHE, FORMATION, EDUCATION, SENSIBILISATION ET PARTICIPATION			<i>DEVELOPPEMENT HUMAIN</i>
Assurer l'éducation primaire pour tous (OMD).	32	Taux d'alphabétisme des jeunes	HUM_P01
Éliminer les disparités entre filles et garçons dans l'éducation (OMD).	33	Ratio filles/garçons d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire	HUM_P02
Accroître, en synergie avec le secteur privé, les dépenses pour la recherche et le développement afin de se rapprocher du niveau moyen des pays à revenus équivalents d'ici 2015. Mettre l'accent sur l'usage rationnel des ressources naturelles, le développement de techniques respectueuses de l'environnement ainsi que la valorisation économique et sociale des savoir-faire et de la diversité de la Méditerranée.	34	Dépenses publiques et privées en recherche et développement, en pourcentage du PIB	HUM_P03

Note : Les indicateurs dont les numéros et codes sont en gras figurent dans les fiches publiées.

L'efficacité d'utilisation de l'eau s'améliore-t-elle ?

1. Indice d'efficacité de l'eau

Des progrès en matière d'efficacité sont possibles dans chacun des grands secteurs d'utilisation de l'eau (agricole, industriel, domestique). La Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable met l'accent sur la nécessité de réduire les volumes d'eau actuellement perdus ou gaspillés (constituant des gisements d'économies) et d'augmenter la valeur ajoutée créée par mètre cube d'eau utilisé.

Certains pays se sont fixés des objectifs nationaux en matière d'efficacités sectorielles et globale, le scénario alternatif du Plan Bleu à l'horizon 2025 -par rapport à 1995- se base quant à lui sur l'atteinte, à l'échelle régionale, des efficacités physiques suivantes :

- Pour l'eau potable dans les collectivités : ramener les taux de pertes de distribution à 15% et de fuites chez les usagers à 10% ;
- Pour l'irrigation : ramener les taux de pertes de transport et de distribution de l'eau à 10% et porter l'efficacité de l'irrigation à la parcelle à 80% ;
- Pour l'industrie : généraliser le recyclage à 50%.

L'efficacité totale d'utilisation de l'eau est comprise entre 40 et plus de 80% dans les pays méditerranéens en 2005-2010.

Dans certains pays (Maroc, Tunisie, Egypte, Syrie, Liban, Chypre, Italie), l'efficacité de l'eau d'irrigation est bien plus faible que celle de l'eau potable.

L'Albanie et Malte présentent, quant à eux, une efficacité de l'eau d'irrigation supérieure à celle de l'eau potable.

Entre 1995 et 2005-2010, la plupart des pays affichent des progrès importants en matière d'efficacité dans les différents secteurs d'utilisation de l'eau. A Chypre et en Israël, l'efficacité totale d'utilisation de l'eau est aujourd'hui supérieure à 80%.

Définition

Cet indice permet de suivre les progrès réalisés en termes d'économies d'eau par la gestion de la demande en diminuant les pertes et gaspillages à la fois lors du transport et de l'utilisation d'eau. Il se subdivise en efficacité totale et en efficacités sectorielles (eau potable, agriculture, industrie).

Précautions / Notes

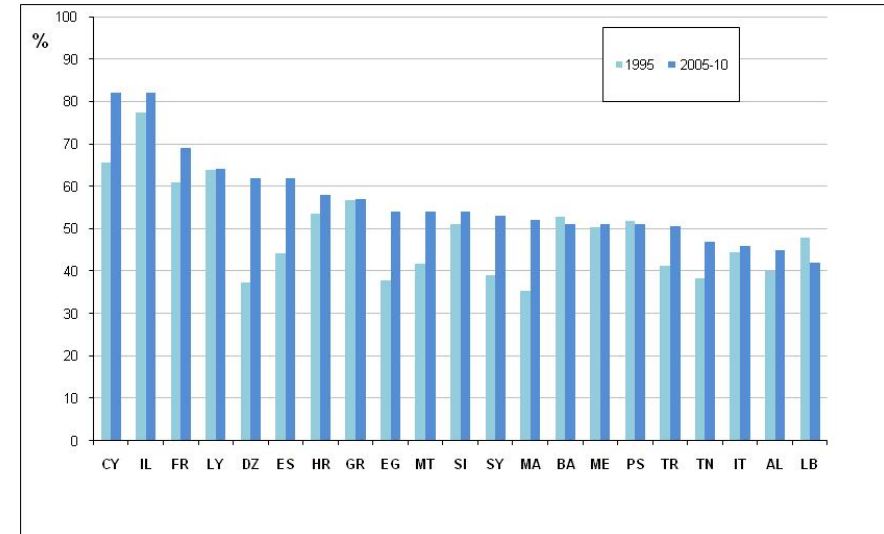
L'efficacité économique de l'eau potable dépend du mode de facturation (forfait, compteurs) et elle peut être faussée en raison des dysfonctionnements des compteurs.

L'efficacité réelle de l'irrigation à la parcelle est difficilement mesurable sur le terrain, en raison de la difficulté à évaluer la quantité d'eau consommée par les plantes et du grand nombre de parcelles. Chaque pays a ses propres estimations de l'efficacité moyenne des différents systèmes, basées sur des sites expérimentaux pilotes. Ainsi, cette efficacité reflète davantage la répartition de l'eau irriguée selon les grands modes d'irrigation au niveau national (efficacité moyenne théorique estimée à 40% pour le gravitaire, 70% pour l'aspersion et 90% pour l'irrigation localisée).

Sources / Références

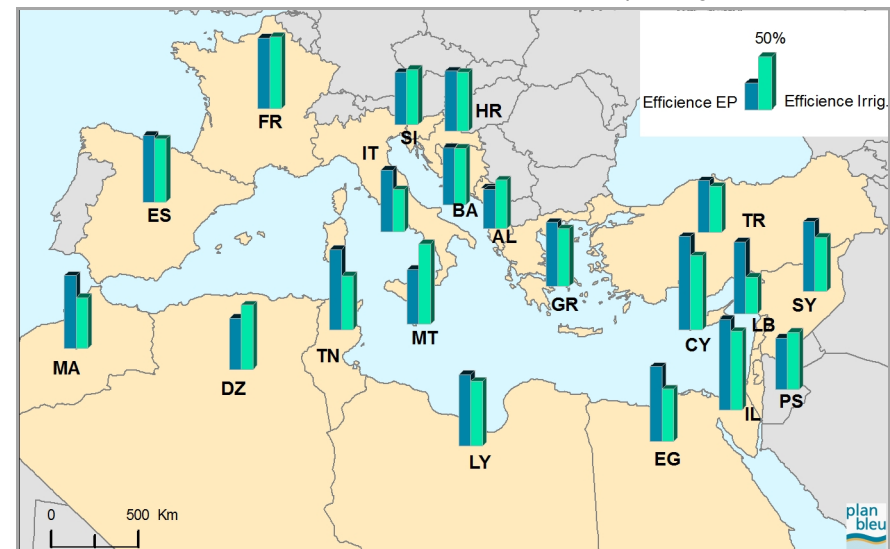
FAO-AQUASTAT, Plan Bleu et ses rapports nationaux 2008 et 2010.

Efficacité totale de l'utilisation de l'eau dans les pays méditerranéens (années 1995, 2005-10)



Source : Plan Bleu

Efficacité d'utilisation de l'eau dans les secteurs domestique et agricole en 2010



Source : Plan Bleu

La demande en eau se modère t-elle ?

Une meilleure gestion de la demande en eau, notamment dans le secteur agricole, est l'une des actions prioritaires préconisées dans le cadre de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable.

Il s'agit de stabiliser les demandes en eau (diminution au nord et augmentation maîtrisée au sud et à l'est). Mais aussi de découpler demande en eau et croissance du PIB tout en augmentant la valeur ajoutée par mètre cube d'eau utilisée.

Une meilleure gestion de la demande peut ainsi permettre d'obtenir un découplage entre croissance de la production irriguée et croissance de l'utilisation d'eau d'irrigation.

Globalement, l'évolution des demandes en eau est préoccupante en Méditerranée au regard des ressources souvent rares.

La part de l'eau agricole dans la demande totale en eau reste importante. Elle est supérieure à 50 % dans la plupart des pays, et proche de 90 % au Maroc et en Syrie.

Dans les pays des Balkans et en France, où les précipitations permettent la pratique d'une agriculture majoritairement pluviale, la demande en eau d'irrigation est faible.

Les quantités d'eau agricole utilisées pour produire 1000 dollars de valeur ajoutée agricole vont d'environ 7 m³ en Slovénie à plus de 1000 m³ en Syrie et Egypte et près de 2000 m³ en Libye.

La demande en eau potable par habitant est très variable selon les pays, allant d'environ 36 m³/an/habitant (100 litres/jour) au Maroc et en Tunisie à près de 150 m³/an/habitant (410 litres/jour) en Albanie.

Définition

La demande totale en eau est définie comme la somme des volumes d'eau mobilisés pour satisfaire les différents usages y compris les volumes perdus lors de la production, du transport et de l'usage.

Elle correspond à la somme des prélèvements d'eau, des productions non conventionnelles (dessalement, réutilisation d'eau...) et des importations, diminuée des exportations.

La demande en eau rapportée au PIB par secteur correspond à la demande en eau utilisée divisée par la valeur ajoutée du même secteur (agricole, industriel).

Précautions / Notes

Pour l'agriculture, l'indicateur pourrait être affiné en calculant le rapport entre la demande en eau d'irrigation et la valeur ajoutée de la production irriguée.

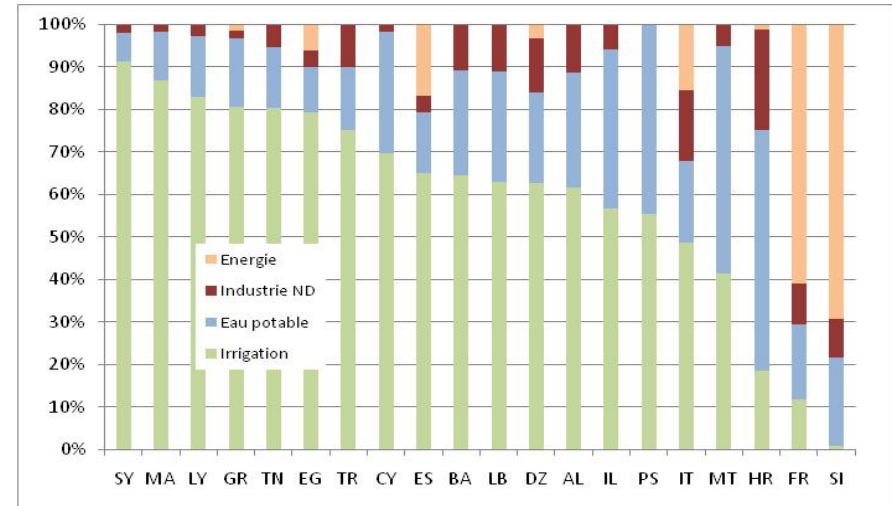
Sources / Références

FAO-Aquastat, World Resources Institut, Plan Bleu et ses rapports nationaux 2008 et 2010.

Banque Mondiale pour la valeur ajoutée agricole et la population.

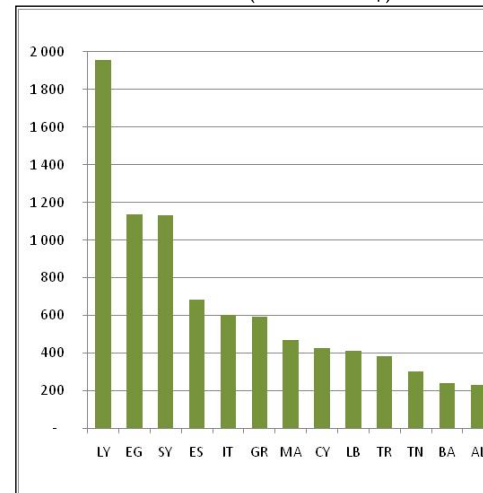
2. Demande en eau totale et par secteur, rapportée au PIB

Demande en eau par secteur (période 2005-2010)

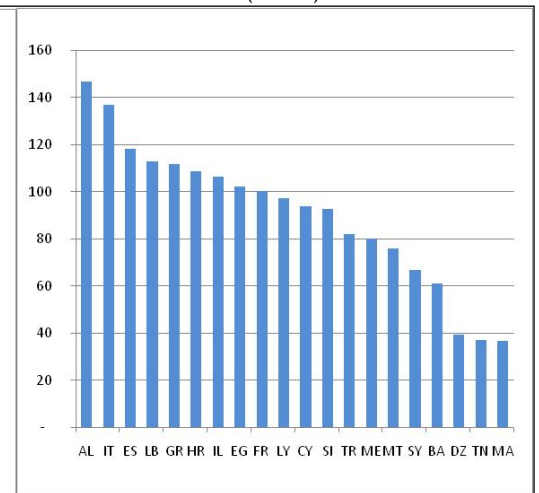


Source : Plan Bleu d'après des sources nationales

Demande en eau agricole / Valeur ajoutée agricole 2005-2009 (m³/ 1000 US\$)



Demande en eau potable par habitant, 2005-2009 (m³/an)



Source : Plan Bleu d'après des sources nationales

Les pressions sur les ressources en eau naturelles renouvelables diminuent-elles ?

La préservation des ressources en eau est globalement l'un des objectifs prioritaires en Méditerranée.

Les pressions sur les ressources en eau restent importantes, surtout dans les pays du Sud et de l'Est.

Les pays méditerranéens peuvent se classer en trois groupes selon l'indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables :

- Un premier groupe de pays, dont les prélèvements en eau avoisinent, voire même excèdent le volume annuel moyen de ressources naturelles renouvelables (indice supérieur à 80%). Ces cinq pays (Egypte, Malte, Israël, Syrie et Libye) sont déjà en situation de très fortes tensions sur leurs ressources naturelles et couvriront une part croissante de leurs demandes à partir d'autres ressources dites « non-conventionnelles » comme le dessalement ou la réutilisation des eaux.
- Un deuxième groupe de pays avec un indice d'exploitation compris entre 25 et 60%, qui peuvent connaître toutefois des tensions locales ou conjoncturelles. C'est le cas pour sept pays (Tunisie, Maroc, Algérie, Espagne, Liban, Territoires palestiniens et Chypre).
- Un troisième groupe de pays avec un indice inférieur à 25% : Italie, Turquie, France, Grèce et les pays des Balkans.

Les indices d'exploitation qui approchent 100 peuvent avoir plusieurs significations : des surexploitations d'eau souterraine (Malte, Libye) ou une remobilisation des retours d'eau de drainage permettant aux prélèvements bruts d'excéder les ressources renouvelables primaires (Egypte).

Calculé à l'échelle des bassins versants méditerranéens, l'indice d'exploitation est généralement plus élevé que lorsqu'il est calculé à l'échelle nationale.

La situation des pays au regard des ressources disponibles par habitant est légèrement différente :

- Les pays en situation de pénurie avec une ressource annuelle inférieure à 500 m³/habitant : Malte (82 m³/hab), Libye, Territoires palestiniens, Israël, Algérie et Tunisie (403 m³/hab).
- Les pays « pauvres en eau » avec une ressource annuelle comprise entre 500 et 1000 m³ par habitant : Maroc (694 m³/hab), Egypte, Chypre et Syrie (980 m³/hab).
- Dans les autres pays, la ressource annuelle est supérieure à 1000 m³ par habitant et n'est à priori pas un facteur limitant du développement économique.

Définition

Cet indicateur mesure la pression relative des prélèvements annuels sur les ressources en eau douce naturelles renouvelables. Les prélèvements incluent les pertes lors du transport.

Les ressources de chaque pays sont définies par les écoulements superficiels et souterrains existant ou entrant dans le territoire.

Précautions / Notes

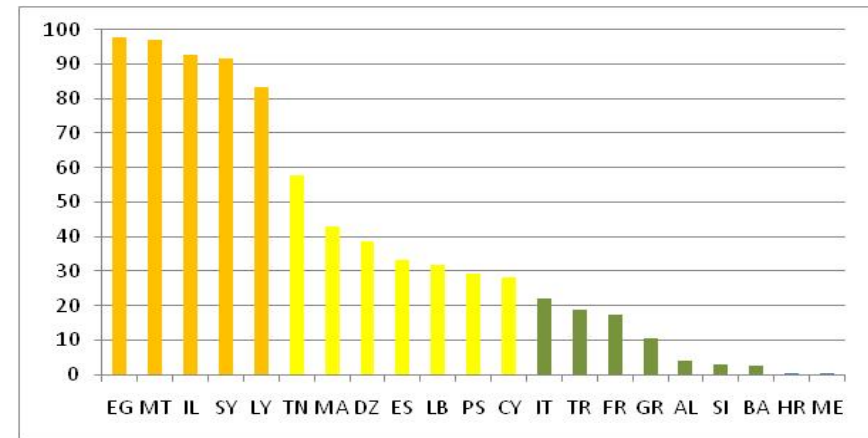
Les ressources en eau disponibles annuellement sont calculées sur des moyennes à long terme (30 ans).

Sources / Références

FAO-Aquastat, World Resources Institut, Plan Bleu et ses rapports nationaux 2008 et 2010.

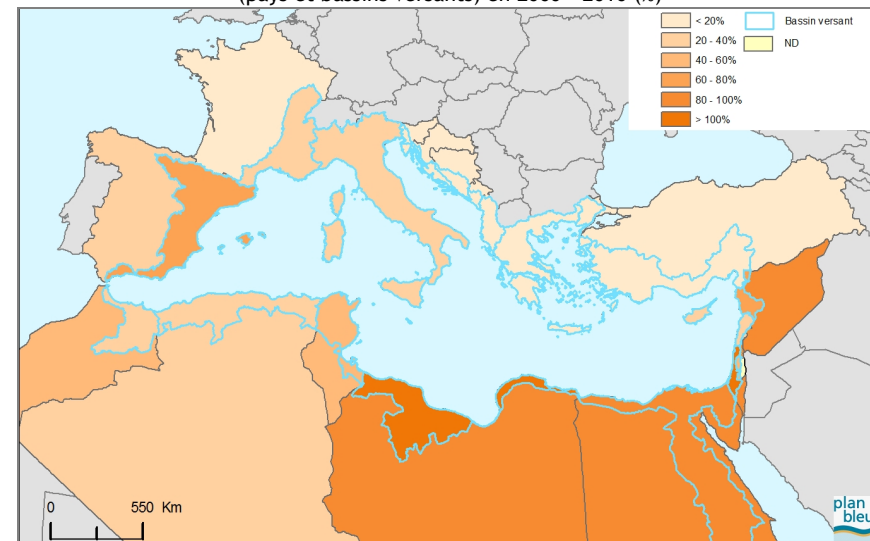
3. Indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables

Indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables en 2005 - 2010 (%)



Source : Plan Bleu d'après sources nationales

Indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables (pays et bassins versants) en 2000 - 2010 (%)



Source : Plan Bleu d'après sources nationales

L'accès à l'eau potable augmente-t-il ?

L'accès de façon durable à une source d'eau améliorée, en d'autres termes l'accès à l'eau potable, est l'un des objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit de diminuer de moitié, d'ici 2015 (par rapport à 1990), la proportion des individus n'ayant pas accès à une source d'eau potable.

En 2010, la proportion de la population disposant d'un accès durable à une source d'eau améliorée est de plus de 83% dans les pays méditerranéens. Près de 19 millions* de méditerranéens (26 millions en 1990), habitant généralement dans les zones rurales, n'ont pas accès à une source d'eau améliorée.

De nombreux pays (les pays de l'Union Européenne, Israël, Liban et Turquie) ont déjà atteint un taux d'accès à l'eau potable égal à 100 %.

Entre 1990 et 2010, le Maroc, la Tunisie, et la Syrie affichent des progrès encourageants. En revanche, l'Algérie et la Palestine ont vu son taux d'accès à l'eau diminuer.

Dans la plupart des pays, le taux d'accès à l'eau potable en zone urbaine est plus élevé (supérieur à 97%). Il se situe entre 85% et 93% en Algérie, en Palestine et en Syrie.

La situation est moins bonne dans les zones rurales pour lesquelles six pays (Maroc, Algérie, Palestine, Tunisie, Syrie et Albanie) présentent en 2010 des taux d'accès compris entre 61 et 94 %.

L'accès à l'eau potable dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (93 %) est supérieur à la moyenne mondiale. C'est également le cas pour l'accès en zone urbaine (95 %) et en zone rurale (90%).

Définition

Cet indicateur représente la part de la population qui est desservie ou a un accès raisonnable à un volume suffisant d'eau potable. « L'accès » suppose une source produisant au moins 20 litres par tête et par jour et située à moins de 1000 mètres. (Indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement n°30).

Précautions / Notes

La distinction entre « population urbaine » et « population rurale » ne se prête pas à une définition unique applicable à tous les pays. Les définitions nationales se réfèrent le plus souvent à l'importance de l'agglomération, la population rurale représentant alors la population restante, non considérée comme urbaine.

Cet indicateur ne considère pas le problème des populations de nombreuses villes méditerranéennes soumises à de fréquentes coupures d'eau. En Méditerranée, cet indicateur devra être affiné afin de montrer les progrès réalisés dans l'accès à l'eau potable à domicile.

Sources / Références

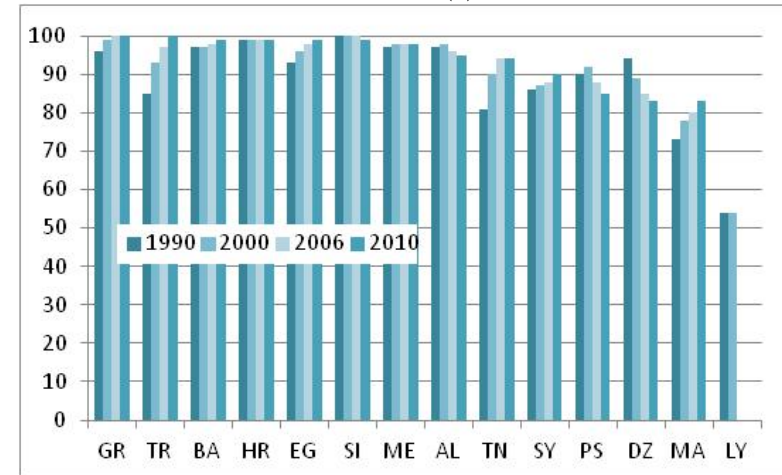
United Nations Statistical Division, The Millennium Indicators Database. Objectifs du millénaire pour le Développement, Rapport 2012, Nations Unies 2012.

Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (PCS).

* en prenant 54% en Libye (valeur 2000)

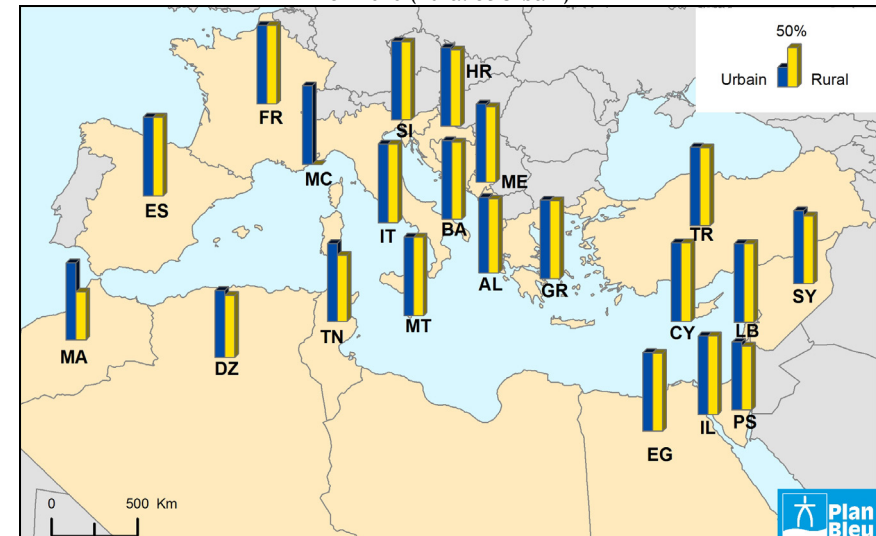
4. Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau améliorée

Proportion de la population ayant un accès de façon durable à une source d'eau améliorée 1990- 2010 (%)



Source : UNSD

Proportion de la population ayant un accès de façon durable à une source d'eau améliorée en 2010 (Rural et Urbain)



Source : UNSD

L'accès à l'assainissement s'améliore-t-il ?

L'accès à un système d'assainissement amélioré (qui n'implique pas forcément le traitement des eaux usées) est important, surtout en milieu urbain où les risques de contacts de la population avec les eaux usées sont plus importants.

L'accès à l'assainissement est l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit de diminuer de moitié, d'ici 2015 (par rapport à 1990), la proportion des individus n'ayant pas accès à un système d'assainissement.

En Méditerranée, environ 27 millions de personnes n'ont pas accès à un système d'assainissement adéquat.

En 2010, la proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement va de 70% au Maroc à 100% dans la plupart des Pays du Nord de la Méditerranée.

Le pourcentage de la population urbaine ayant accès à un système d'assainissement est supérieur à 95 %, à l'exception du Maroc (83%), de la Palestine (92 %), et du Monténégro (92%)

Les disparités entre zones urbaines et zones rurales sont encore importantes. Les taux d'accès en zone rurale peuvent être inférieurs à 70% (Maroc, Tunisie).

Le taux d'accès à l'assainissement dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (93%) est supérieur à la moyenne mondiale (environ 63%). C'est également le cas pour le taux d'accès en zone urbaine (95 %) et en zone rurale (90%)*.

* valeurs pour la population rurale de 2009 en Tunisie et 2005 au Liban.

Définition

Cet indicateur représente la part de la population ayant accès à un système d'assainissement de base pour l'évacuation des excréments humains dans l'habitation ou dans le voisinage immédiat (réseau d'assainissement public, fosse septique...). Il s'agit d'un Indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (n°31) et il a été proposé pour l'initiative Horizon 2020.

Précautions / Notes

Le fait que des installations soient disponibles ne signifie pas toujours qu'elles soient utilisées. Un réseau d'assainissement d'une agglomération doit permettre la collecte et l'évacuation des eaux usées de toutes natures (eaux vannes, eaux ménagères, eaux industrielles) en assurant leur transport, le plus rapidement possible, jusqu'au lieu de leur traitement (la station d'épuration).

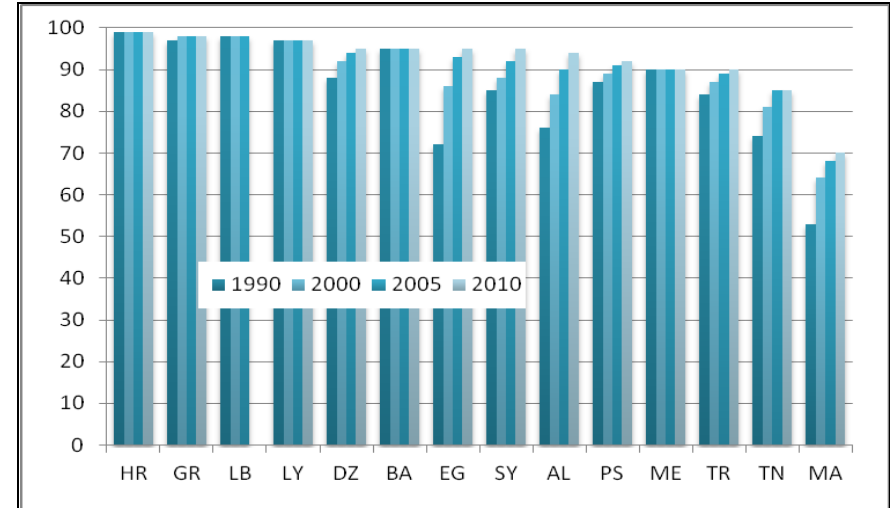
Du fait des différences de définition de la population urbaine dans les pays, les comparaisons internationales peuvent être biaisées. En Méditerranée, cet indicateur devra être affiné afin de montrer les progrès réalisés selon le type d'assainissement (individuel ou collectif) et les méthodes d'épuration.

Sources / Références

United Nations Statistical Division, The Millennium Indicators Database.
Objectifs du millénaire pour le Développement, Rapport 2012, Nations Unies 2012
Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (PCS).

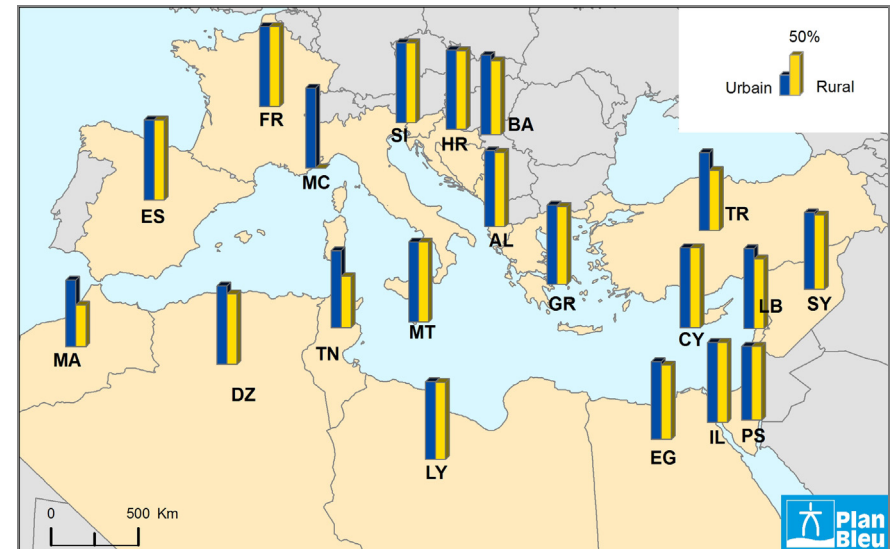
5. Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré

Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (1990-2010)



Source : UNSD

Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré 2010



Source : UNSD

Progresse-t-on dans l'utilisation rationnelle de l'énergie ?

Une utilisation plus rationnelle de l'énergie (énergie nécessaire pour produire 1000 dollars de PIB) devrait permettre d'assister à un découplage entre consommation d'énergie et développement économique. L'objectif souhaitable proposé par la SMDD pour l'ensemble des pays méditerranéens d'ici 2015 est une réduction de 1 à 2% par an de l'intensité énergétique par unité de PIB.

L'intensité énergétique progresse très lentement en Méditerranée ; la tendance observée ne permettra pas d'atteindre l'objectif de 1 à 2% d'amélioration par an.

Alors qu'un découplage partiel entre consommation d'énergie et développement économique est incontestable au niveau mondial et européen (avec une croissance de la consommation d'énergie environ inférieure à la moitié de celle du PIB en 10 ans), ce n'est pas le cas en Méditerranée. En effet, la croissance de la consommation d'énergie y est juste inférieure à celle du PIB et quasi identique dans les PSEM.

La réduction entre 1990 et 2010 de l'intensité énergétique des pays méditerranéens (0,2 % par an) se situe en dessus de l'objectif de 1%. Dans 5 pays (Albanie, Malte, Syrie, Tunisie et Slovaquie), cette réduction se situe bien en dessous de l'objectif de 1%.

L'intensité de l'ensemble des pays méditerranéens (123 kep/1000 dollars) est égal au niveau moyen européen et bien en dessous du niveau mondial (182). Mais les disparités entre les pays restent importantes, même entre certains pays à niveau de revenu équivalent. Ainsi l'intensité énergétique en Syrie et Bosnie-Herzégovine est supérieure à 200 tandis qu'elle est inférieure à 100 en Albanie et Malte.

Dans les pays à très forte consommation (rive Nord), les gains en intensité énergétique, s'ils sont suffisants, pourraient aussi se traduire par un ralentissement de la croissance de la consommation d'énergie par habitant.

Celle-ci est encore très importantes dans les pays méditerranéens européens (3195 kep/hab) et même 4030 kep/hab en France.

La consommation d'énergie par tête dans les PSEM est inférieure à 1200 kep/hab (Moyenne mondiale 1800 kep/hab) mais les taux de croissance sont très différents selon les pays.

Définition

Intensité énergétique, totale et par secteur est le ratio de la consommation finale d'énergie commerciale par unité de PIB par an. Elle peut être désagrégée par secteur : agriculture, industrie, services, transport et ménages (résidentiel).

Précautions / Notes

Les valeurs spécialement fortes de l'intensité énergétique doivent être interprétées avec précautions pour les pays en crise économique (avec des faibles valeurs de PIB). kep : kilo équivalent pétrole

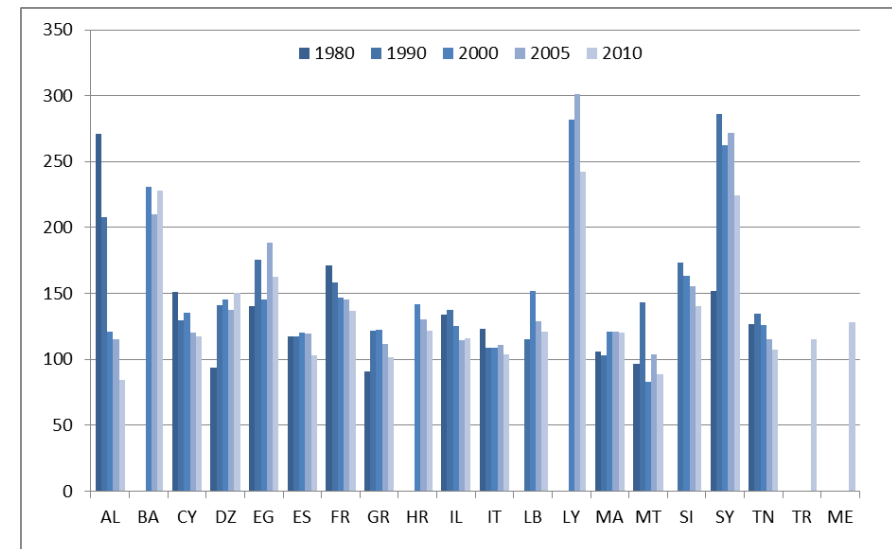
Sources / Références

Banque Mondiale, World Development Indicators 2012

Agence Internationale de l'Énergie

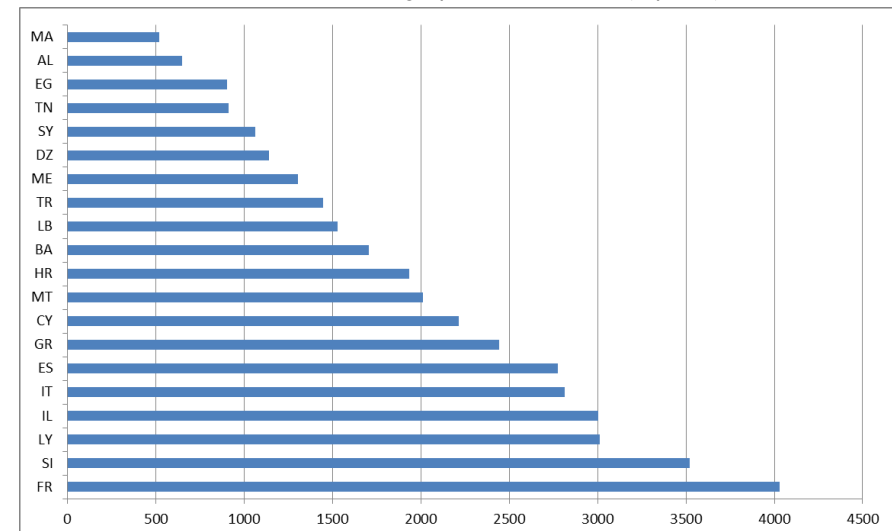
6. Intensité énergétique

Intensité énergétique 1980 - 2010 (kep/1000 dollars PPA 2005)



Source : WDI, AIE

Consommation d'énergie par Habitant, 2010 (kep/hab)



Source : WDI, AIE

La part des énergies renouvelables progresse t-elle ?

L'objectif affiché dans la SMDD est de valoriser le potentiel d'énergie renouvelable (ER) pour atteindre 7% (hors biomasse) de la demande énergétique en 2015.

La part des ER dans les bilans d'énergie primaire commerciale ne progresse pas suffisamment; une rupture forte de tendance sera donc nécessaire pour atteindre l'objectif de 7 % en 2015.

Néanmoins, en volume, la production d'énergie renouvelable progresse sensiblement. Les ER représentent environ 3,2% des approvisionnements totaux en énergie primaire des pays méditerranéens (chiffre identique en 2000).

Au niveau mondial, les énergies renouvelables (hors biomasse) représentent 3 % (6 % biomasse incluse).

Avec la biomasse, souvent non commercialisée, la part des ERs est de 7 % du bilan total énergétique, ce qui illustre l'importance de ce type d'énergie. La répartition des ER concerne en Méditerranée 59 % l'hydraulique, 20 % la géothermie et 21 % le reste (Solaire, éolien et autres). Dans les PSEM, les pourcentages respectifs sont 61 %, 16 % et 23 %.

Les ERs connaissent une croissance de +2,2 % par an entre 1995 et 2008 en moyenne en Méditerranée légèrement supérieure à celle des approvisionnements totaux en énergie primaire (ATEP) (2%).

Les ER (hors hydroélectricité et biomasse) connaissent une très forte progression (7,9 %) mais ne concernent que 1,3 % des ATEP.

L'énergie d'origine hydraulique représente une part très importante (16 %) de l'énergie totale en Albanie, ce qui explique la part importante des ERs dans le bilan énergétique de ce pays.

Depuis quelques décennies, la part du charbon se maintient, celle du nucléaire se stabilise et celle du gaz progresse fortement aux dépens du pétrole.

Globalement, en 2008, les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) dominent l'approvisionnement énergétique en Méditerranée : 72 % de la consommation au Nord et 95 % au sud et à l'Est. Au Nord, le reste étant principalement constitué par l'électricité nucléaire (20%)

Définition

Cet indicateur mesure la part de la consommation énergétique totale d'un pays qui est assurée par les ressources énergétiques renouvelables (hydraulique, géothermique, solaire et éolien.)

Précautions / Notes

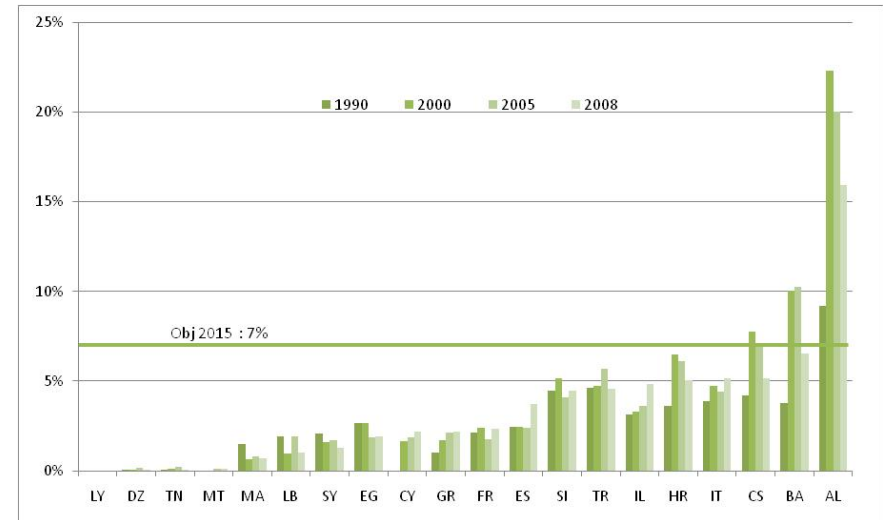
Cet indicateur inclut uniquement les énergies renouvelables suivantes : hydraulique, solaire, géothermie, éolien. Les combustibles renouvelables (biomasse solide et produits animaux, gaz et liquides issus de la biomasse, déchets municipaux et industriels) ne sont pas inclus. Cependant ces combustibles peuvent représenter une part importante des sources d'approvisionnement énergétiques en Méditerranée. ATEP : Approvisionnements Totaux en Energie Primaire.

Sources / Références

Agence Internationale de l'Energie

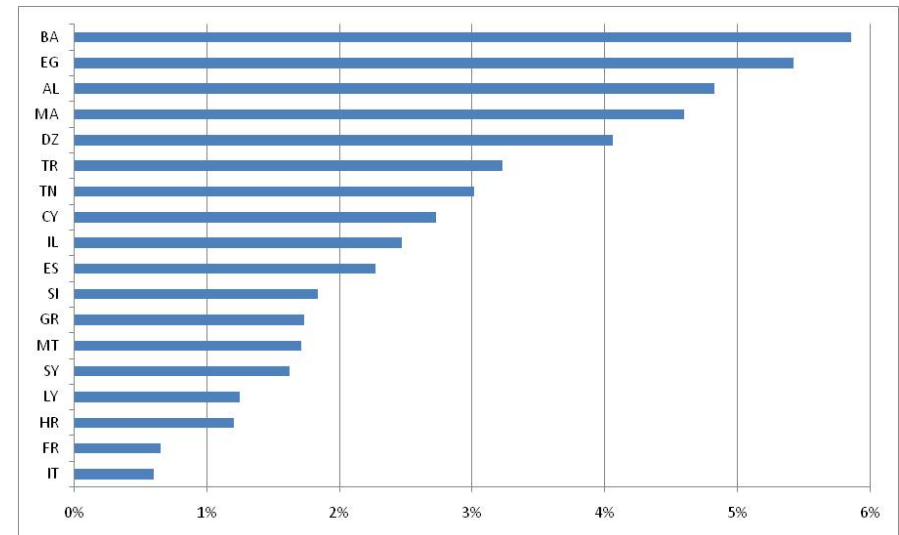
7. Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique

Part des énergies renouvelables dans les ATEP



Source : AIE

Taux de croissance annuel moyen des approvisionnements totaux en énergie primaire (1998-2008)



Source : AIE

Les pays méditerranéens maîtrisent-ils leurs émissions de CO₂ et respectent-ils leurs engagements internationaux ?

Tous les pays Méditerranéens n'ont pas les mêmes engagements au titre du Protocole de Kyoto. 7 pays sont ainsi officiellement engagés à réduire ou maîtriser leurs émissions en 2012 par rapport aux niveaux d'émissions en 1990 : la Croatie, Monaco et la Slovénie (-8 %), l'Italie (-6,5 %) la France (stabilisation), l'Espagne (+15 %) et la Grèce (+25 %). Par ailleurs, l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de 20% d'ici 2020.

Les pays méditerranéens n'ayant pas d'engagement quantifié au titre du Protocole de Kyoto se sont néanmoins engagés au titre de la Convention climat et du Protocole de Kyoto à maîtriser leurs émissions de GES. Ils peuvent bénéficier de projets éligibles au mécanisme de développement propre ou de financements spécifiques comme ceux du Fonds pour l'environnement mondial.

Les émissions de CO₂ en provenance des combustibles fossiles continuent à augmenter dans la plupart des pays méditerranéens.

La croissance des émissions de CO₂ par l'énergie entre 1990 et 2009 est partout supérieure aux objectifs nationaux, excepté en France. Les émissions de CO₂ par l'énergie ont diminué dans 2 pays (France et Albanie) et ont plus que doublé en Turquie, Egypte, Israël et Maroc.

En 2009, un méditerranéen émet en moyenne 4,7 tonnes de CO₂ par an, valeur identique à la moyenne mondiale, mais les 2 tiers des émissions d'un habitant de l'UE-27 (7,2 tonnes) et pratiquement 3,7 fois moins qu'un habitant des Etats-Unis (17,3 tonnes de CO₂ par an).

Au Nord, les émissions de CO₂ par habitant sont très variables : de 0,9 tonne par habitant en Albanie à 8,4 en Grèce en 2009. Sur la rive Sud et Est, les écarts des émissions de CO₂ par habitant sont aussi importants : de 1,5 tonnes au Maroc à 10 tonnes en Libye.

Ces valeurs peuvent être rapprochées des émissions de CO₂ rapportées à la consommation d'énergie commerciale. Les valeurs en Méditerranée se situent autour de 3 tCO₂/tep, excepté en France (1,4) en Bosnie-Herzégovine (5) et au Monténégro (4,6).

Définition

Cet indicateur correspond aux émissions nationales annuelles anthropiques agrégées des principaux gaz à effet de serre (GES) : le dioxyde de carbone (CO₂), le protoxyde d'azote (N₂O), le méthane (CH₄), les hydrofluorocarbones halocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Précautions / Notes

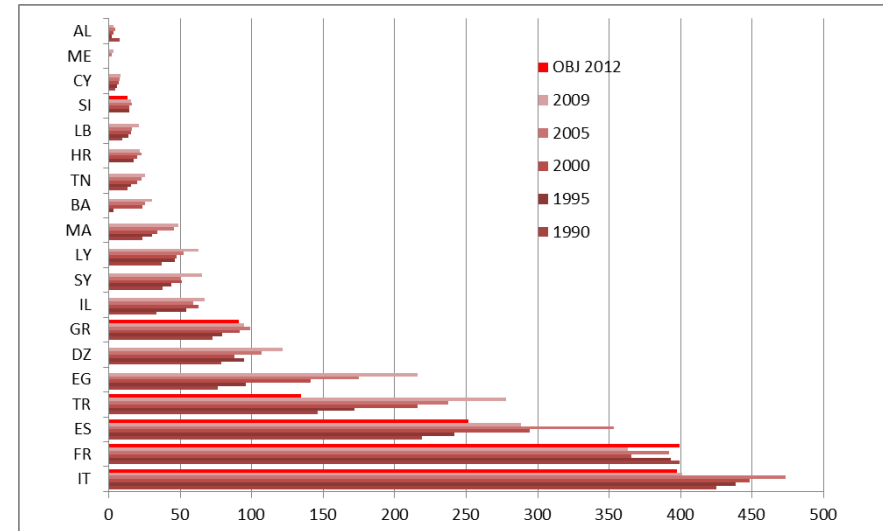
Dans cette fiche, seules les émissions de CO₂ provenant des combustibles solides, des cimenteries et du brûlage de gaz sont considérées. Elles représentent en moyenne plus de 80 % des émissions anthropiques des GES.

Sources / Références

World Resources Institut – Climate Analysis Indicators Tools (WRI-CAIT), Carbon Dioxide Information Analysis Center (CDIAC), Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)

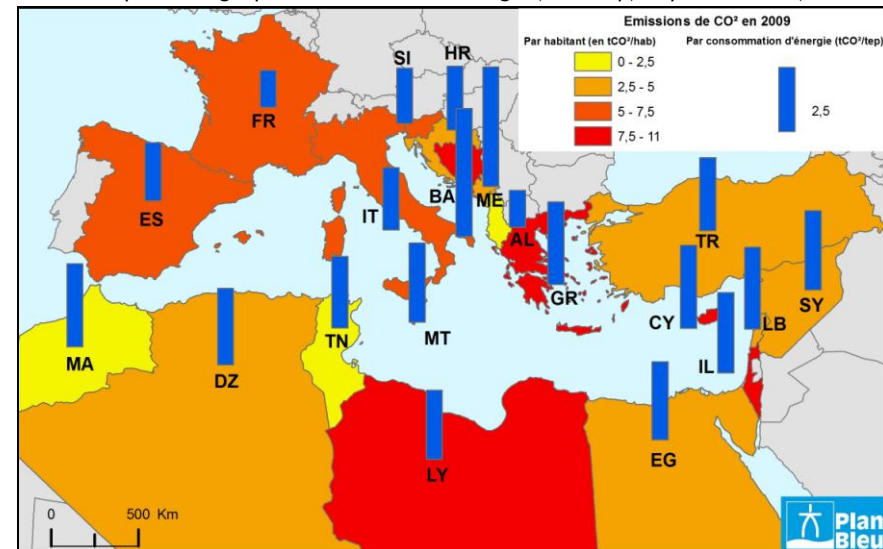
8. Emissions de gaz à effet de serre

Emissions de CO₂ par l'énergie en Mt de CO₂



Source : WRI - CAIT 6.0

Emissions de CO₂ par l'énergie par consommation d'énergie (tCO₂/tep) et par habitant (tCO₂/hab) 2009



Source : WRI - CAIT 6.0

La diversification du tourisme est-elle en marche ?

Le développement durable du tourisme passe par la diversification de l'offre touristique valorisant la diversité méditerranéenne (écotourisme, tourisme culturel, urbain et rural) et les articulations territoriales entre les littoraux et les arrière-pays.

Le développement durable du tourisme passe aussi par une meilleure répartition des flux touristiques pour rééquilibrer les pressions en haute saison, par exemple à travers le renforcement du tourisme de congrès.

Cette diversification peut être mesurée dans les régions ou pays méditerranéens par l'évolution de l'offre « non-balnéaire » qui selon les objectifs de la SMDD pourrait détourner 1/3 des flux de touristes orientés vers le littoral.

Actuellement, l'absence de données ne permet pas d'analyser globalement la tendance de l'offre non-balnéaire en Méditerranée.

En Slovénie, parmi les 40 000 lits touristiques (toutes catégories) en 2010, 30 000 sont des lits non-balnéaires soit 75% des lits totaux.

« En France, dans le Département des Alpes Maritimes, incluant Monaco, 87% des lits sont des lits balnéaires. L'arrière-pays ne regroupe que 23 % des hôtels et 13 % des chambres. Sur le littoral, la rareté et le coût du foncier entraînent de nombreuses réaffectations, se traduisant par une perte pour l'hôtellerie, notamment sur Mandelieu où la concurrence des résidences de tourisme est maximale (baisse de capacité de -30% entre 1994 et 2011), le littoral Ouest et Est (-22%), Antibes-Juan (-19%). L'offre classée augmente sur le Moyen Pays (+ 12% sur le pays de Grasse, 5% sur le Pays de Vence), mais elle s'effondre littéralement sur la Montagne (- 40%) ».

Définition

Cet indicateur mesure la proportion des lits « non-balnéaires » par rapport au nombre total de lits dans tous les types d'hébergement touristique du secteur marchand (avec services) dans les régions côtières. Le tourisme balnéaire est défini ici par le tourisme dans les communes (ou districts) côtiers.

Précautions / Notes

Cet indicateur peut être complété par la répartition des lits, chambres et hôtels selon leur situation par rapport au littoral : commune littorale, zone littorale à définir selon les pays et en fonction de la disponibilité des données.

La répartition de l'offre n'est pas forcément à l'image de la fréquentation touristique. Elle doit être complétée par les nuitées et les taux de fréquentation (avec une définition homogène).

Sources / Références

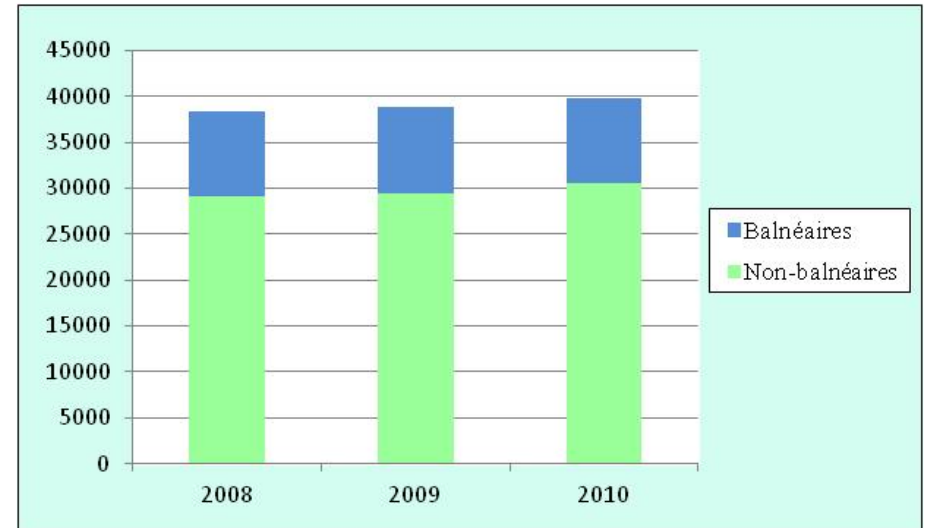
Il n'existe aucune source de données internationale mais des chiffres sont disponibles auprès des services statistiques et d'institutions nationales et/ou régionales du type « observatoire du tourisme ».

Slovénie : Statistical Office of the Republic of Slovenia (SORS)

Alpes Maritimes et Monaco : Tousriscope CRT Côte d'Azur

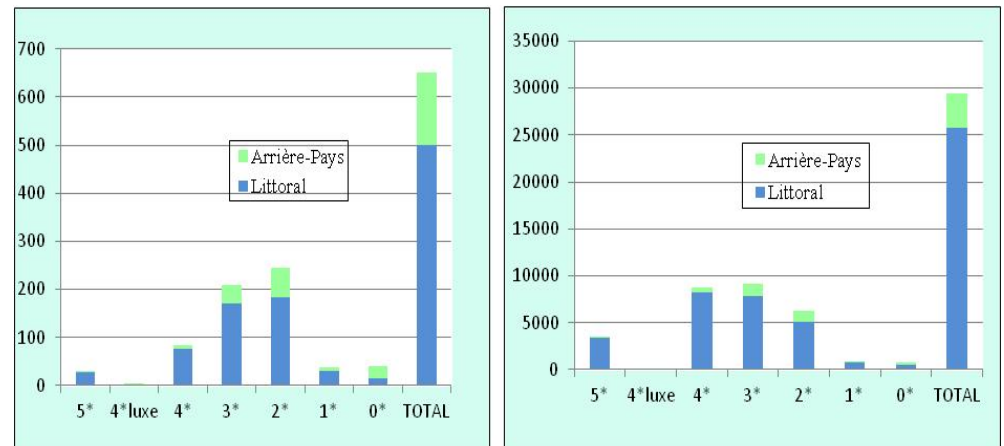
13. Proportion des lits "non-balnéaires" par rapport au nombre total de lits touristiques

Répartition des lits touristiques en Slovénie



Source : Statistical Office of the Republic of Slovenia

Répartition des hôtels et chambres par catégorie sur la Côte d'Azur (France) (2012)



Source : Observatoire du tourisme de la Côte d'Azur, Comité Régional du Tourisme Riviera - Côte d'Azur

Le tourisme (international) est-il suffisamment rémunérateur ?

Le tourisme international est un secteur important du développement économique en Méditerranée, 1^{ère} région touristique au monde. Par son apport en devises et par les échanges culturels induits, le tourisme international sera facteur de développement durable si les impacts sur l'environnement sont minimisés et si les richesses qu'il apporte sont mieux réparties.

Entre 1995 et 2008, la plupart des pays méditerranéens ont connu une croissance globale des recettes du tourisme international, puis une baisse dès 2009 qui continue en 2010. Toutefois, ces recettes rapportées au PIB présentent des situations très différenciées.

Dans des pays méditerranéens de l'UE (ES, FR, IT et GR), les recettes du tourisme international ont baissé, y compris sur le total du PIB. Les îles-Etats fortement touristiques (CY et MT), avec des recettes égales à respectivement 22 % et 23 % du PIB en 1995, ont subi une forte baisse avant d'être stabilisées respectivement autour de 10 % et 15 % en 2010.

Les pays des Balkans ont connu une très forte évolution des recettes et sont en passe de retrouver une situation comparable à celle des années 1970 ; en Croatie, les recettes ont atteint 14 % du PIB en 2010.

Les recettes du tourisme international représentent environ 5 % de la valeur totale des exportations mondiales de biens et services. Dans les PSEM, cette part est beaucoup plus importante : entre 16 et 30 % dans la plupart des pays, supérieure à et 40 % en Albanie, Monténégro et même proche de 100% au Liban.

Les recettes par habitant couvrent un très large éventail : elles peuvent être supérieures à

1000 dollars, atteignent 2200 dollars à Chypre et plus de 3000 dollars à Malte. Inversement, elles sont quasiment nulles en Algérie et en Libye (moins de 30 dollars), et assez faible en Egypte où le tourisme international est néanmoins important.

Définition

Les recettes du tourisme international sont les dépenses effectuées dans le pays d'accueil par les touristes et visiteurs non-résidents tels que définis dans les comptes satellites du tourisme en conformité avec la Commission statistique de l'Organisation des Nations Unies.

Dans les pays de destination, les recettes du tourisme international sont assimilées à des exportations et englobent les transactions effectuées par les excursionnistes et par les visiteurs de plus d'une journée. En revanche, elles ne comprennent pas les recettes produites par les services de transport international achetés en dehors du pays de résidence des voyageurs.

Précautions / Notes

Une faible valeur des recettes en pourcentage du PIB peut indiquer un fort potentiel de développement du tourisme international. Inversement une forte valeur est un indicateur d'une économie de mono-activité, souvent très sensible au contexte international.

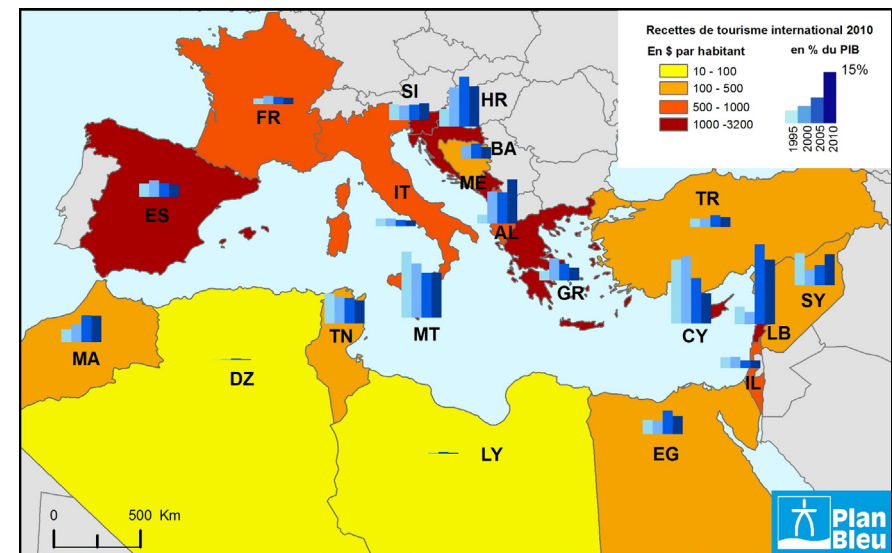
L'accroissement des recettes du tourisme international ne préjuge pas du niveau des retombées effectives pour les pays d'accueil et les populations locales. Ces retombées doivent faire l'objet d'études de cas sur les impacts du tourisme sur la situation des populations locales, la création d'emplois, l'accroissement des revenus.

Sources / références

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et Banque Mondiale (World Development Indicators)

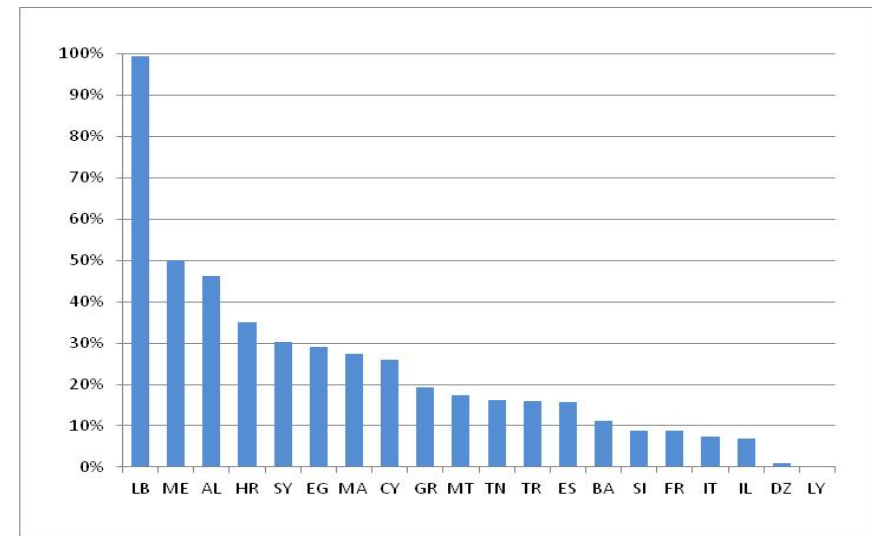
14. Recettes du tourisme international

Recettes du tourisme international, en % du PIB et en dollars par habitant, en 2010



Source : OMT, WDI

Recettes du tourisme international / Exportations des biens et services (2010)



Source : OMT, WDI,

Le développement des zones rurales se diversifie-t-il ?

Le développement durable des zones rurales nécessite un renversement des phénomènes de désertification économique. L'objectif de la SMDD consiste à diversifier l'économie rurale par le développement d'activités non agricoles.

L'évolution relative des populations agricoles et des populations rurales permet de mesurer l'importance de l'agriculture dans le monde rural et indirectement la diversification des activités économiques en zone rurale.

En méditerranée, les populations agricoles continuent de décroître.

Alors qu'en Méditerranée la population rurale augmente globalement, la population agricole poursuit sa décroissance.

Dans les pays du Nord de la Méditerranée, la décroissance concerne la population agricole et la population rurale. Celle de la population agricole est particulièrement forte. Ainsi, la population agricole en France est passée de près de 10 millions en 1961 à moins de 1,2 millions en 2012.

Dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, la population rurale a d'abord augmenté puis s'est stabilisée, excepté en Egypte où sa croissance continue. La population agricole a légèrement augmenté et a entamé une décroissance dans quelques pays comme la Turquie et le Maroc.

En pourcentage de la population rurale, la population agricole méditerranéenne est passée de 60 % à 41 % entre 1990 et 2012. En 2012, elle se situe en dessous de la moyenne mondiale (76%) mais est très supérieure à la moyenne européenne (16% pour l'UE-27).

La part de la population active agricole atteint des niveaux très faibles (inférieurs à 10 % de la population active) dans les pays européens (excepté en Grèce 11 %), dans les pays des Balkans, mais aussi en Libye et au Liban. Elle est supérieure à 40 % et 30% respectivement en Albanie et en Turquie.

Définition.

Cet indicateur mesure le ratio de la population agricole sur la population rurale.

La population agricole est définie comme toutes les personnes dépendant de l'agriculture, de la chasse, de la pêche et de la sylviculture : les personnes activement occupées ainsi que les personnes à leur charge.

Précautions / Notes

Les populations rurales sont généralement définies comme complémentaires aux populations urbaines, dont la définition peut être différente selon les pays. La distinction entre urbain et rural est basée sur différents critères comme la population des communes ou des agglomérations, la densité de population, le taux d'équipements, la part de la population agricole dans les actifs,...

Les seuils considérés pour la définition de l'urbain diffèrent fortement (de 400 habitants en Albanie à 10 000 en Italie), ce qui ne facilite pas les comparaisons internationales.

Une partie de la population agricole peut être urbaine, ce qui explique certaines valeurs supérieures à 100 % (Egypte en 1980)

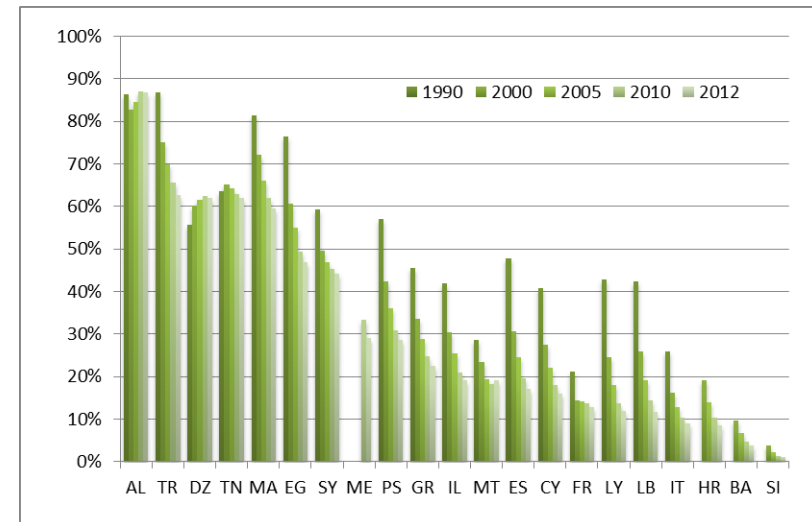
Les données publiées par la FAO sont des estimations et projections.

Sources / Références

FAO

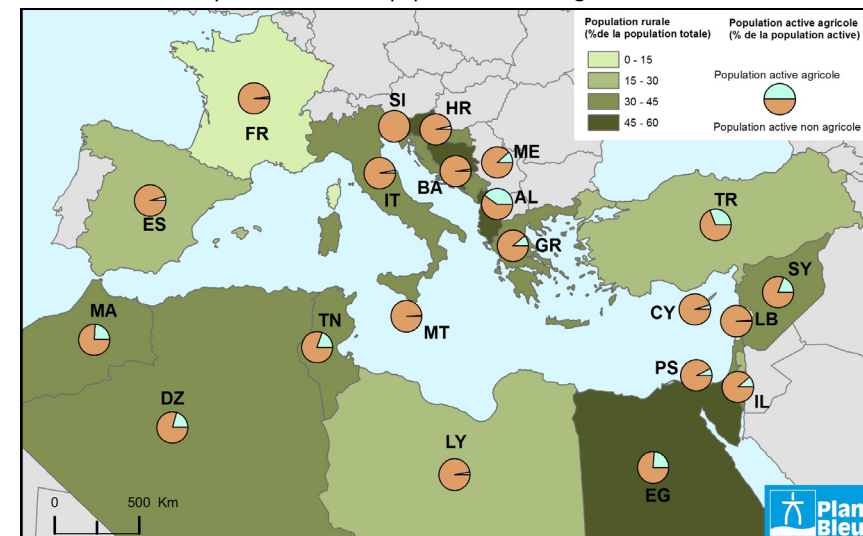
15. Ratio de la population agricole sur la population rurale

Population agricole / Population rurale 1990 - 2012 (%)



Source : FAO

Population rurale et population active agricole -2012



Source : FAO

La Méditerranée se positionne-t-elle sur les marchés des produits agricoles de qualité ?

L'accroissement de la valeur ajoutée agricole par le développement, la reconnaissance et la commercialisation des produits méditerranéens de qualité est un véritable défi pour l'agriculture de la région.

Les produits agricoles de qualité ne sont pas suffisamment référencés dans les pays méditerranéens, mais la part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique permet de rendre compte partiellement du développement des produits de qualité.

En Méditerranée, l'agriculture biologique connaît un essor sans précédent mais couvrait en 2011 encore un faible pourcentage des terres agricoles (2,4%).

Excepté en Italie, Slovaquie et Espagne où l'agriculture biologique couvre respectivement 8,7 %, 6,6 % et 6,6 % des terres agricoles, elle couvre entre 3 et 4 % en Grèce et en France, entre 2 et 3 % en Croatie, à Chypre et en Egypte et moins de 2 % dans les autres pays).

Le nombre d'exploitations d'agriculture biologique est généralement faible, il est supérieur à 15 000 dans cinq pays parmi lesquels se distinguent la Turquie et l'Italie.

L'agriculture biologique est devenue l'un des secteurs agricoles les plus dynamiques de l'Union européenne. Dans l'UE27, elle couvrait en 2011 9,4 millions d'hectares représentant 5,3% des terres agricoles et près de 220 000 exploitations.

L'Espagne et l'Italie, qui se situent aux premiers rangs en Europe, en termes de superficie agricole utilisée par l'agriculture biologique, sont classées respectivement au 19ème et au 13ème rang mondial en termes de part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique.

Définition

Cet indicateur mesure :

- La proportion des produits agricoles de qualité (identification, label et appellation d'origine, produit de terroir, agriculture biologique) dans chaque pays méditerranéen.
- La part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique.

Précautions / Notes

Les systèmes et les produits biologiques ne sont pas toujours garantis.

Les systèmes agricoles qui par défaut n'utilisent pas d'intrants de synthèse mais qui n'appliquent pas l'ensemble des pratiques propres à l'agriculture biologique, notamment celles visant à maintenir la qualité des sols, sont exclus de l'appellation/certification agriculture biologique.

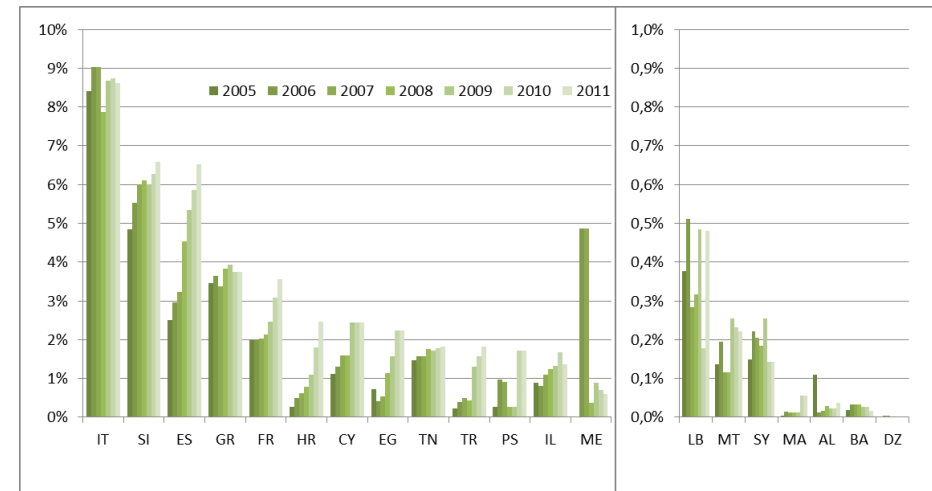
Les superficies couvertes par l'agriculture biologique ne préfigurent pas de la qualité des produits associés, ni de la « durabilité » économique et sociale de ce type d'agriculture. Pour les pays européens, des informations sur les produits de qualité sont disponibles car l'Union européenne a créé des systèmes de protection et de valorisation des produits agro-alimentaires.

Sources / Références

FiBL & IFOAM (2013): The World of Organic Agriculture, 2013

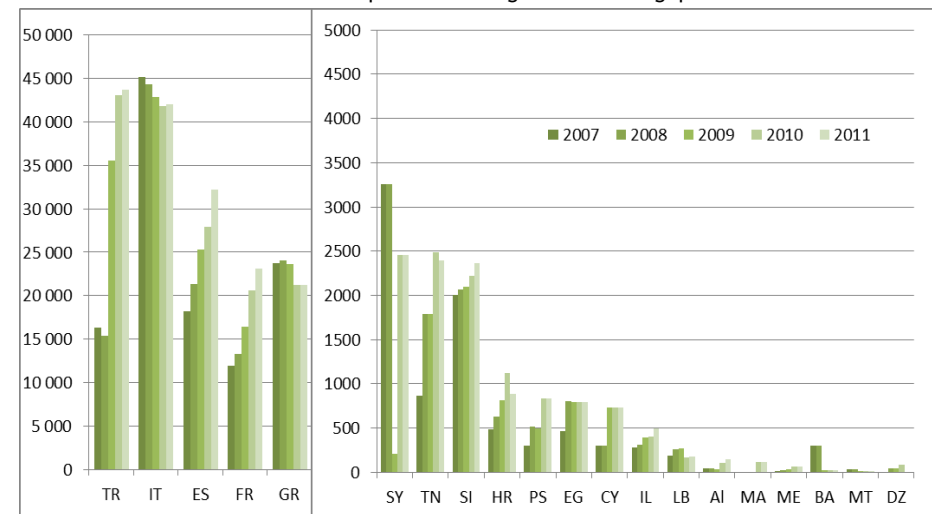
18. Proportion des produits agricoles de qualité et part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique

Part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique (%)



Source: FiBL & IFOAM (2013): The World of Organic Agriculture 2013.

Nombre d'exploitations d'agriculture biologique



Source: FiBL & IFOAM (2013): The World of Organic Agriculture 2013.

L'accès à un logement décent s'améliore-t-il ?

Pour contribuer à réduire les disparités sociales, il est essentiel de traiter le problème des logements insalubres.

Une des conséquences de l'urbanisation rapide des pays méditerranéens réside en effet dans la difficulté d'accès à un logement décent. La production de logement est inférieure aux prévisions et ne couvre pas la demande. De plus, leur prix rend ces logements souvent inaccessibles à ceux à qui ils étaient destinés.

Un quart de la population urbaine mondiale vit actuellement dans des taudis, soit 863 millions de personnes contre 650 millions en 1990. Dans les pays en développement, la proportion de la population urbaine qui habite dans des taudis est passée de 46% à 33% entre 1990 et 2009.

La réduction entre 1990 et 2009 est importante en Egypte (7,9 millions) et au Maroc (2 millions). Soit un total de près de 10 millions (soit plus de la moitié de la valeur de 1990)

En Turquie, la population vivant dans des taudis en 2009 est d'environ 6,7 millions, soit 12,5% de moins que la valeur de 1990 (8 millions).

En 2005, au Liban, plus de la moitié de la population urbaine vivait dans des taudis soit 1,8 millions de personnes

Définition

Cet indicateur mesure le part des habitants ayant accès à un logement décent.

Un logement décent ne doit pas laisser apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé et être doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation. (Définition selon la loi française)

Précautions / Notes

Les données sur les logements décents ne sont actuellement pas disponibles pour l'ensemble des pays méditerranéens. L'indicateur est approché par la proportion de la population urbaine qui vit dans des taudis. Ces données sont collectées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les établissements humains. Il s'agit d'un des indicateurs des Objectifs du millénaire pour le Développement.

Ce programme définit le ménage vivant dans un taudis comme un groupe de personnes vivant sous le même toit et ne disposant pas d'un ou plusieurs (dans certaines villes, deux ou plus) des éléments suivants : sécurité d'occupation, qualité structurelle et durabilité du logement, accès à une eau salubre, accès à des systèmes d'assainissement et surface habitable suffisante.

Sources / Références

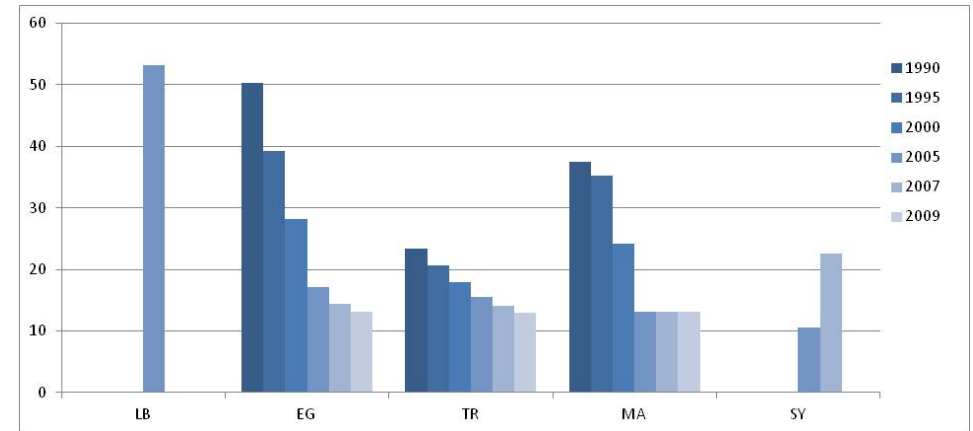
United Nations Statistical Division, The Millennium Indicators Database.

Objectifs du millénaire pour le Développement, Rapport 2012, Nations Unies 2012

UN-HABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains

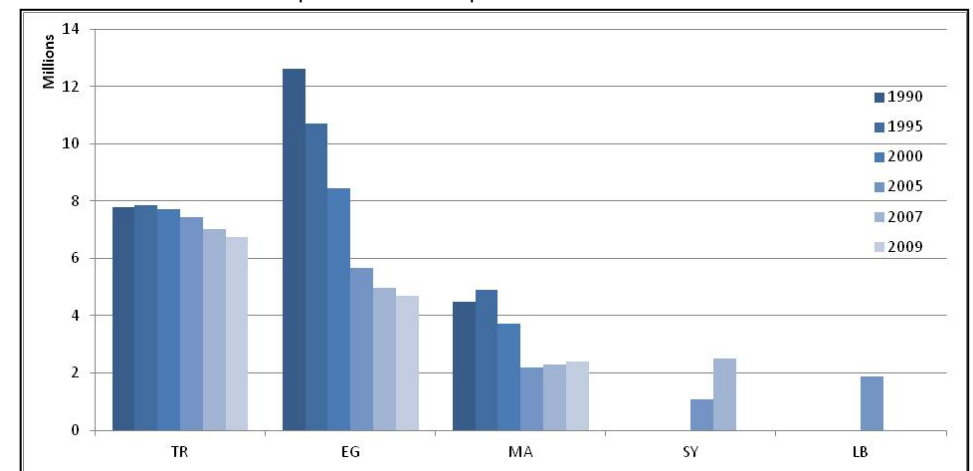
20. Proportion de la population urbaine ayant accès à un logement décent

Proportion de la population urbaine qui habite dans des taudis (%)



Source : UNSD

Population urbaine qui habite dans des taudis



Source : UNSD

La pollution tellurique urbaine diminue-t-elle ?

La réduction de la pollution tellurique en Méditerranée fait l'objet du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique et figure parmi les objectifs prioritaires de la SMDD : réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre d'habitants des villes côtières n'ayant pas accès à un système d'assainissement.

Parmi les villes côtières méditerranéennes de plus de 10 000 habitants, 69 % sont connectées à une station d'épuration des eaux usées (SEEU), 21 % n'en possèdent pas, tandis que 6 % ont actuellement une SEEU en voie de construction et que 4 % en ont une SEEU hors service pour différentes raisons ; 15 % des SEEU méditerranéennes utilisent un traitement tertiaire, 55 % un traitement secondaire et 18 % un traitement primaire.

Seuls 6 pays ont une proportion de villes raccordées importante (Chypre, Israël, France, Espagne, Slovaquie et Croatie). L'Albanie et la Syrie n'ont aucun système d'épuration des eaux usées et les autres pays ont seulement une petite part de villes raccordées.

Le coût de mise à niveau des systèmes d'épuration des 32 millions d'habitants des villes côtières de plus de 10 000 habitants des PSEM, ajouté à celui des nouvelles infrastructures nécessaires pour l'assainissement des 18 millions d'urbains littoraux supplémentaires attendus d'ici 2025 a été estimé par le Plan Bleu à environ 10 milliards d'euros d'ici 2025. Ce montant représente entre 2 et 3 % de leur PIB. Le coût de fonctionnement pourrait atteindre entre 300 et 600 millions d'euros par an.

40% des villes de plus de 2 000 habitants (673 villes sur 1699) ne sont pas connectées à une station d'épuration des eaux usées.

Définition

Cet indicateur mesure le nombre d'habitants (la part de la population) des villes côtières raccordées à un réseau d'assainissement des eaux usées domestiques.

Plusieurs sous-indicateurs sont proposés :

- La population raccordée à un réseau d'assainissement avec station d'épuration des eaux usées (en différenciant selon les types de traitement) sur la population totale.
- La population raccordée à un réseau d'assainissement sans station d'épuration des eaux usées sur la population totale.

Cet indicateur a été proposé pour l'initiative Horizon 2020

Précautions / Notes

Méthode d'estimation du coût : sur la base d'un coût moyen de 100 euros/équivalent-habitant pour la mise à niveau et 400 euros/équivalent-habitant pour les nouvelles infrastructures.

Un grand nombre de villes raccordées n'est pas garant d'un taux d'épuration suffisant, celui étant conditionné par le type de stations d'épuration et de leurs rendements.

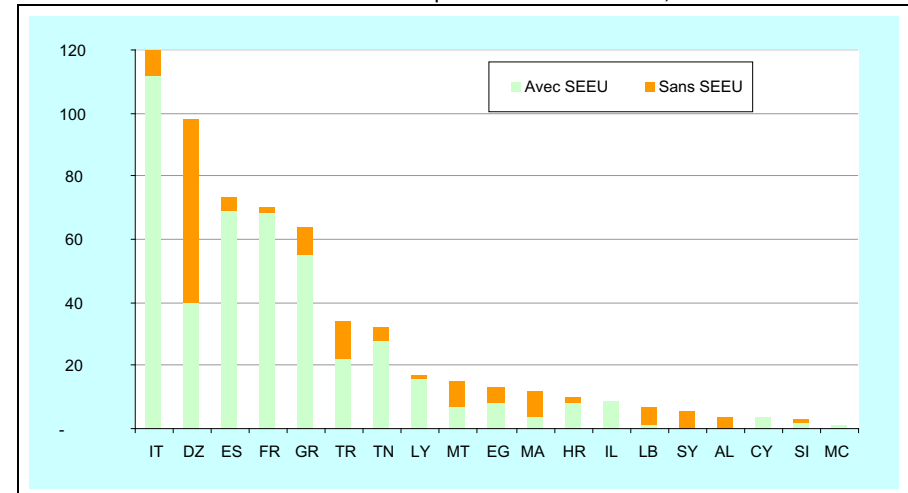
Cet indicateur est dépendant de la définition des villes (agglomérations, communes) qui peut être différent selon les pays.

Sources / Références

PNUE-PAM-MEDPOL, OMS, Plan Bleu

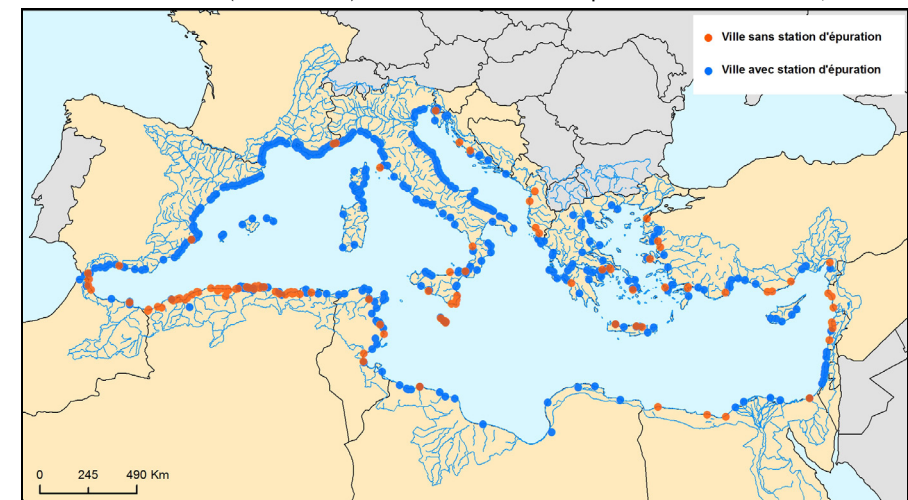
25. Proportion de la population des villes côtières connectée à un réseau d'assainissement

Nombre de villes côtières de plus de 10 000 habitants avec et sans station d'épuration des eaux usées, 2003



Source : MEDPOL/Plan Bleu

Les villes côtières (>10 000 hab) avec et sans station d'épuration des eaux usées, 2003



Source : MEDPOL/Plan Bleu

Les objectifs du Millénaire en termes d'APD sont-ils atteints ?

27. Aide publique au développement

L'aide publique au développement vers les pays méditerranéens, par sa contribution aux objectifs de la stratégie et son utilisation en conformité avec les principes du développement durable, est essentielle pour de nombreux pays méditerranéens.

L'objectif de la SMDD reprend celui défini dans les objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit de porter avant 2015 l'aide publique au développement (APD) des pays européens membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE à 0,7 % de leur PNB tout en renforçant la contribution de cette aide à la mise en œuvre de la Stratégie.

Parmi les pays Méditerranéens, la France, la Grèce, l'Italie et l'Espagne font partie du CAD.

Dans les années 90, l'aide publique fournie par les pays méditerranéens du CAD avait tendance à diminuer puis à augmenter depuis 2000.

En 2011, l'APD nette était de 134 milliards USD, et représentait 0.31 % du revenu national brut cumulé des pays donateurs.

Les pays méditerranéens bénéficiaires de l'APD (provenant du CAD) ont reçu environ 8 milliards de dollars en 2011. 90 % de cette APD concerne les PSEM.

Entre 2001 et 2011, la part de l'APD reçue par les pays méditerranéens est restée autour de 6% de l'APD reçue par l'ensemble des pays en développement.

La Palestine, le Maroc, la Turquie ont reçu en 2011 plus de 56% de l'APD à destination des pays méditerranéens.

Rapportée à la population, l'APD est comprise entre 6 dollars/habitant en Libye, 153 dollars/habitant au Liban et 757 dollars/habitant dans les territoires palestiniens.

Définition

Cet indicateur est multiple :

- Aide publique au développement (APD) fournie, en pourcentage du PNB des pays donateurs méditerranéens membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE ;
- Part du montant de l'APD destinée aux pays méditerranéens ;
- Part de l'aide reçue contribuant aux objectifs de la SMDD.

Précautions / Notes

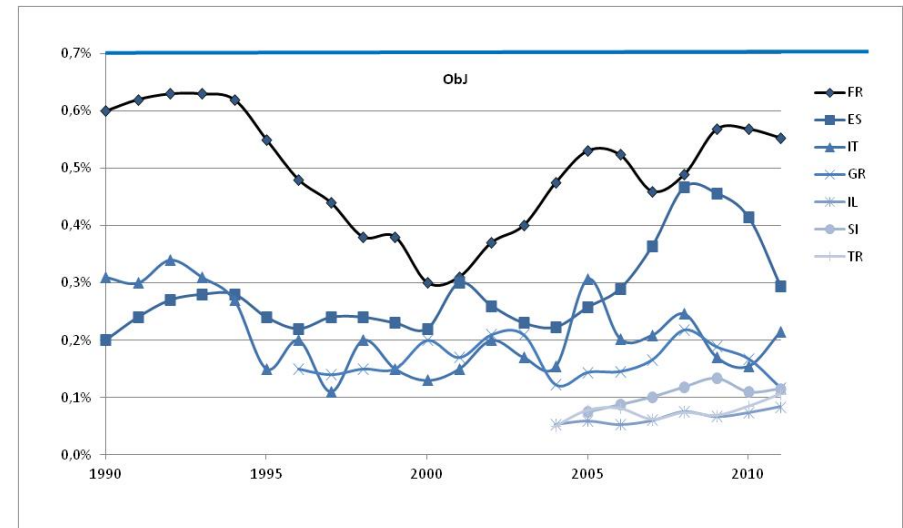
La part de l'aide reçue contribuant aux objectifs de la SMDD est difficile à estimer en raison de la classification de l'utilisation de l'aide. Son calcul nécessite des traitements additionnels.

Sources / Références

OCDE/CAD database

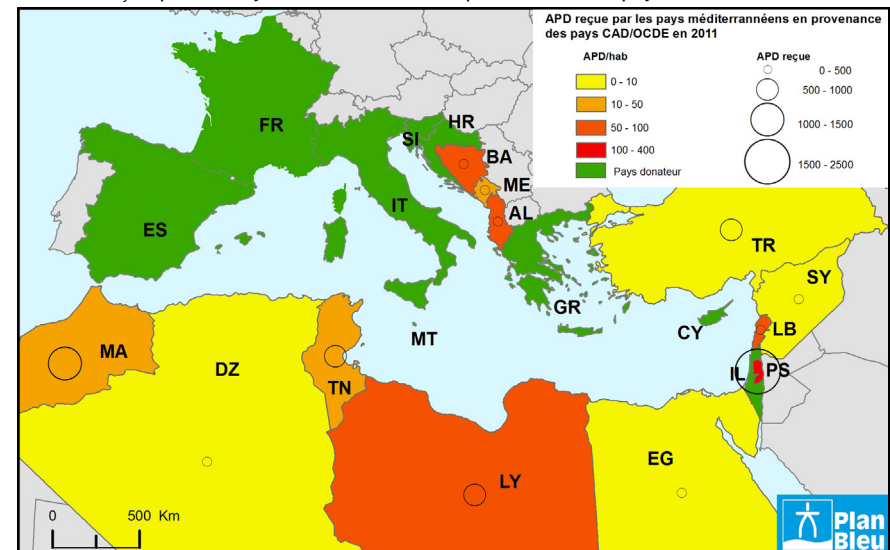
Objectifs du millénaire pour le Développement, Rapport 2012, Nations Unies 2012

APD fournie par les pays méditerranéens CAD/OCDE, 1990 - 2011 (% du PNB)



Source : OCDE/CAD

APD reçue par les Pays méditerranéens en provenance des pays CAD/OCDE en 2011



Source : OCDE/CAD

La solidarité euro-méditerranéenne est-elle à la hauteur des défis à relever dans les PSEM?

Les défis à relever en Méditerranée du Sud et de l'Est sont au moins aussi importants que ceux des pays qui ont une perspective d'adhésion à l'Union européenne.

Le renforcement des engagements réciproques, de la solidarité et de la coopération méditerranéenne et euro-méditerranéenne pour un développement durable est essentiel pour faire de cette région une zone de stabilité.

En 2011, l'UE et ses pays membres sont encore les plus importants donateurs internationaux, fournissant 67% de l'aide totale. l'assistance extérieure européenne se montait à 11 milliards d'euros, dont près de 8 milliards gérés par EuropeAid.

Les pays méditerranéens ont reçu en 2011 1,226 milliards d'euros soit 17 % des financements de l'UE gérés par EuropeAid.

En 2009, les pays des Balkans ont reçu 11 % de l'aide de l'UE. Les montants par tête reçus dans les PSEM (4 euros) sont 4,5 fois inférieurs à ceux reçus par les habitants des pays des Balkans (18 euros).

La répartition des financements européens en grandes catégories ne permet pas d'estimer la part de l'aide contribuant au développement durable et aux objectifs de la SMDD pour les pays méditerranéens.

La part des financements de la catégorie « Infrastructures et services sociaux (ISS) » peut constituer une première estimation : elle est de 47 % pour la Méditerranée, 45 % pour les PSEM et 60 % pour les Balkans. (37 % pour le total des financements de l'UE)

Définition

L'indicateur est défini par

- Le montant des financements nets de l'UE à destination des pays méditerranéens (en valeur absolue et par habitant), et
- La part relative de ces financements contribuant aux objectifs de la Stratégie

Les financements de l'UE concernent les catégories suivantes :

- Infrastructures et services sociaux (ISS)
- Infrastructures et services économiques (ISE)
- Secteurs de production (SP)
- Plurisectorielle/transversale (PT)
- Aide sous forme de produits de base et aide par les programmes généraux (BG)
- Action liée à la dette (AD)
- Aide d'urgence (AU)
- Autre/non allouée/non précisée (AUT)

Précautions / Notes

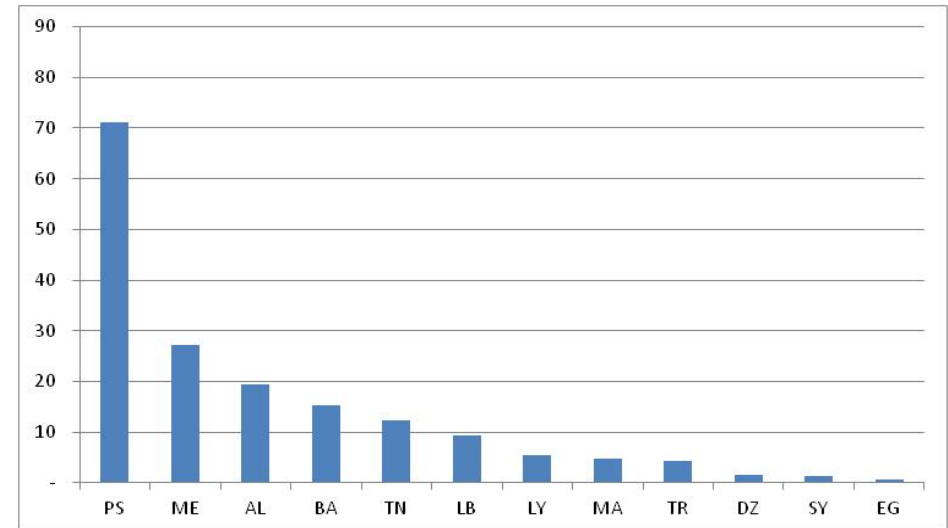
La part relative des financements de l'UE servant directement les objectifs de la SMDD est difficile à estimer.

Sources / Références

EuropeAid, Office de coopération de la Commission européenne.

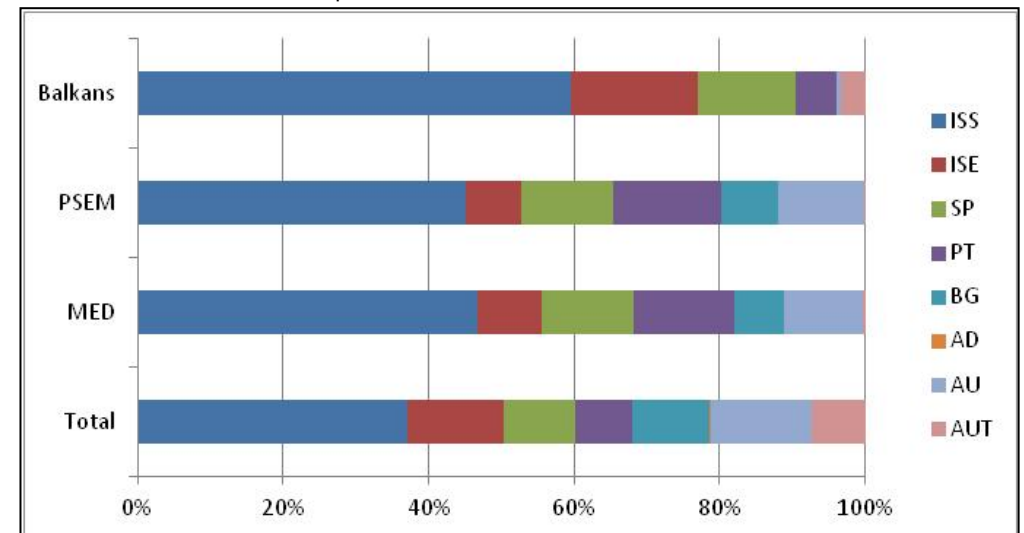
28. Financements nets de l'UE (en Méditerranée et contribuant aux objectifs de la Stratégie)

Financements nets de l'UE en 2011 (euros par habitant)



Source : EuropeAid

Ventilation par secteur des financements nets de l'UE en 2011



Source : EuropeAid

Les entreprises privées, dont les PME, peuvent-elles bénéficier de crédits pour financer leurs investissements ?

Le développement de systèmes de financement des PME pour des activités productives et innovantes (micro-crédit, capital risque, incitations...) est l'un des objectifs de la mise en place de services bancaires performants.

Dans plusieurs pays du sud et de l'est de la Méditerranée, le secteur public accapare une grande partie du crédit domestique

Depuis 1995, Le crédit domestique alloué au secteur privé est en augmentation dans la plupart des pays méditerranéens ; Excepté en Tunisie, Egypte et Libye.

En Méditerranée, la part des crédits domestiques alloués au secteur privé en 2010 est relativement faible ; elle est inférieure à 50 % dans 6 pays dont l'Algérie (16%) et la Libye (11% en 2009). Cette part est supérieure au Produit Intérieur Brut dans 6 pays, atteignant 284%, 214% respectivement à Chypre et en Espagne.

En 2010, le crédit domestique fourni par le secteur bancaire est supérieur au PIB dans 5 pays (Chypre, Espagne, Liban, Malte, et Italie.)

Alors que l'utilisation du micro-crédit est très répandue en Asie, il est généralement encore peu utilisé dans les pays méditerranéens, excepté au Maroc où le secteur de la micro finance a été l'un des plus actifs et de plus performants au monde

Définition

Indicateur multiple :

- Part des crédits bancaires alloués au secteur privé
- Existence de systèmes de financement alternatifs au crédit bancaire

Le crédit domestique (ou crédit intérieur) au secteur privé se rapporte aux ressources financières fournies au secteur privé, tel que des prêts, des achats de titres non participatifs, et des crédits commerciaux et autres comptes qui établissent une obligation de remboursement. Pour quelques pays, le crédit aux entreprises publiques est inclus.

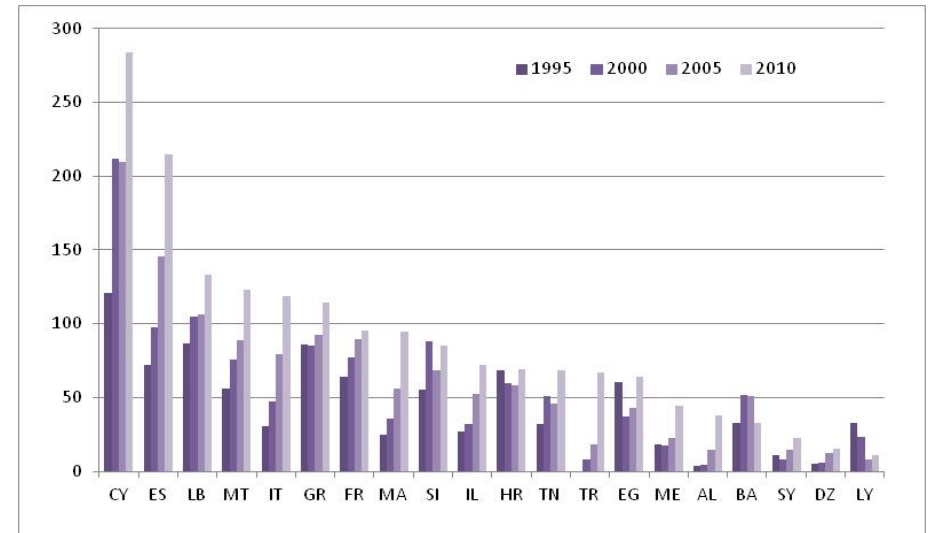
Les systèmes de financement alternatifs au crédit bancaire peuvent concerner les Investissement en capital risque et les micro-crédits octroyés aux exclus du système bancaire conventionnel.

Sources / Références

Banque Mondiale, World Development Indicators. International Finance Statistics.

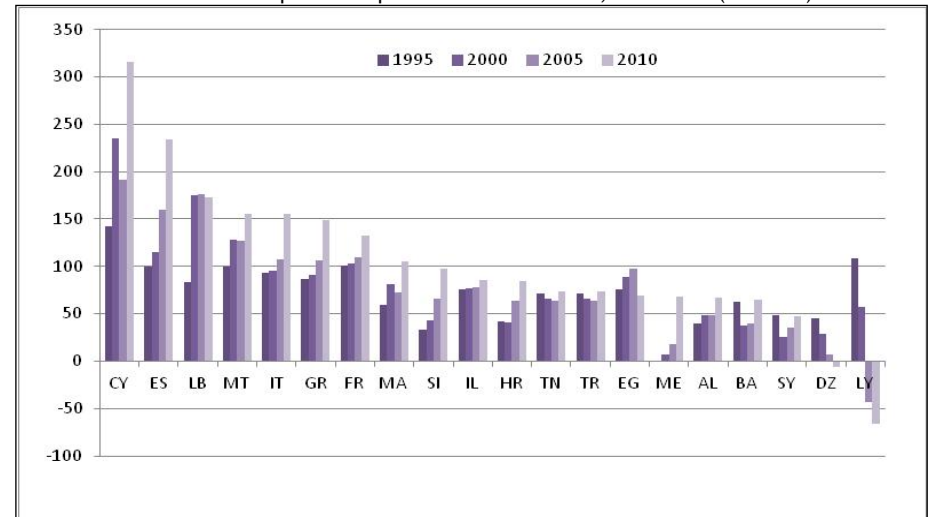
29. Proportion des crédits bancaires alloués au secteur privé Existence de systèmes de financement alternatifs au crédit bancaire

Crédit domestique alloué au secteur privé 1995-2010 (% du PIB)



Source : WDI

Crédit domestique fourni par le secteur bancaire, 1995-2010 (% du PIB)



Source : WDI

L'alphabétisme des jeunes adultes progresse-t-il ?

L'alphabétisme des jeunes adultes est le reflet de l'éducation primaire reçue au cours des 10 années précédentes.

L'accès à l'éducation primaire est un enjeu essentiel répondant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que ceux du programme « Education Pour Tous » de l'UNESCO.

La SMDD reprend cet objectif en Méditerranée pour l'ensemble des jeunes adultes en insistant sur son importance en milieu rural et pour les filles afin de réduire les disparités encore importantes en Méditerranée.

Depuis 1990, le taux d'alphabétisme des jeunes adultes a fortement progressé dans tous les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il est satisfaisant dans la plupart des pays du Nord de la Méditerranée.

La moyenne méditerranéenne (97%) se situe au dessus de la moyenne mondiale (90 %).

Un rapport du taux d'alphabétisme des filles sur celui des garçons inférieur à 1 indique un déficit de l'enseignement des filles.

En 2005-2010, cette situation existe dans 9 pays méditerranéens : Monténégro, Libye, Grèce, Tunisie, Turquie, Syrie, Algérie, Egypte et Maroc.

Définition

Nombre de personnes alphabétisées âgées entre 15 et 24 ans, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge. Une personne est considérée alphabétisée quand elle peut à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne. (Indicateur du Millénaire n°8)

Précautions / Notes

La mesure de l'alphabétisme peut varier, de la simple demande « savez-vous lire et écrire ou non » aux différents tests d'évaluation des niveaux d'alphabétisme. Dans certains cas, l'alphabétisme est grossièrement mesuré dans les recensements de population, à l'aide d'auto déclaration ou en estimant la population non scolarisée ou non instruite.

Les définitions de l'alphabétisme utilisées dans les enquêtes nationales diffèrent souvent de celle de l'UNESCO. Le type d'enquêtes réalisées pour estimer le taux d'alphabétisme sont également différent d'un pays à l'autre et selon les années.

Les données résultant de ces enquêtes sont donc à considérer avec précautions.

Sources / Références

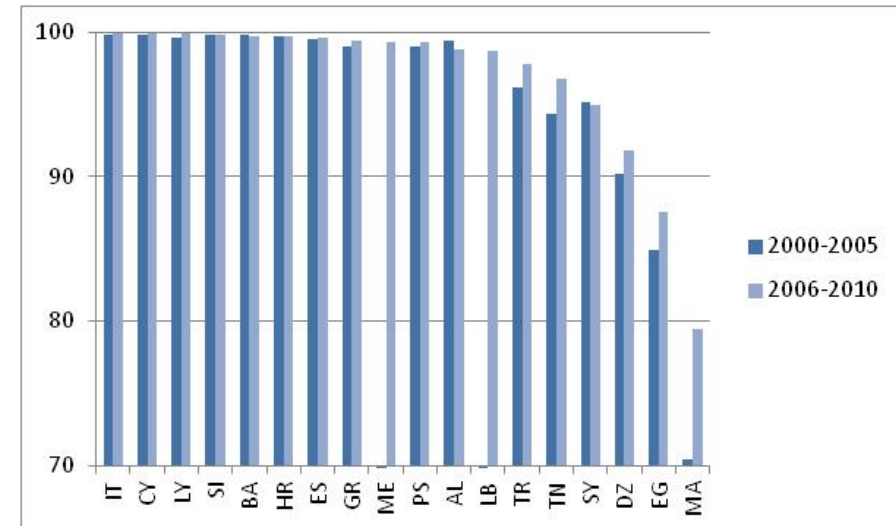
UNESCO, Institut statistique.

Objectifs du millénaire pour le Développement, Rapport 2012, Nations Unies 2012

United Nations Statistical Division, The Millennium Indicators Database.

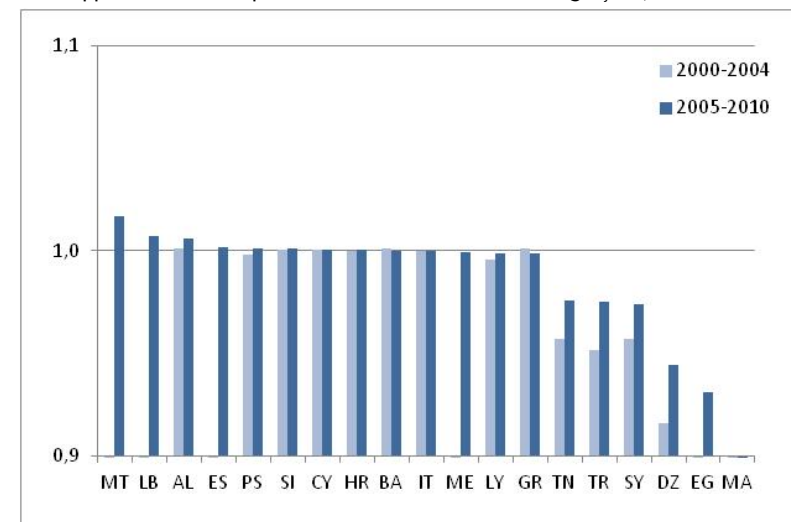
32. Taux d'alphabétisme des jeunes de 15 à 24 ans

Taux d'alphabétisme des jeunes de 15 à 24 ans (%)



Source : UNESCO

Rapport du taux d'alphabétisme des filles / celui des garçons, 2000 - 2010



Source : UNESCO

Vers l'élimination des disparités hommes/femmes à tous les niveaux d'éducation ?

« Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en veillant notamment à assurer aux filles à l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite » fait partie des objectifs inspirés des résultats des conférences régionales de l'Education pour Tous de l'UNESCO. Il est également repris dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la SMDD.

Selon l'UNESCO, les filles représentent 54% des 76 millions d'enfants non scolarisés à l'école primaire au niveau mondial.

De plus, 60 pays ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de parité fixés en 2000 pour 2015 par la Déclaration du millénaire des Nations unies, selon le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de 2010.

Depuis 1990, la situation de l'enseignement des filles dans les pays méditerranéens s'est énormément améliorée : l'indice de parité pour le taux brut de scolarisation combiné est en 2010 supérieur à 99 % dans 12 pays.

Le taux brut de scolarisation combiné est supérieur à 97 % dans 11 pays, mais les efforts doivent être portés sur le secondaire car le taux brut de scolarisation dans ce cycle est supérieur à 97 % dans seulement 8 pays. Il est inférieur à 90 % dans 8 pays, et 95% dans 9 pays pour le taux combiné.

Le taux dans le primaire est supérieur à 96 % dans tous les pays méditerranéens excepté en Croatie, en Palestine et en Bosnie-Herzégovine.

Définition

Cet indicateur est l'indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation (primaire, secondaire et combiné) défini par l'UNESCO. Il s'agit du rapport entre le nombre de filles inscrites à l'école, dans le primaire et dans le secondaire, dans les écoles publiques et privées et celui des garçons.

Le taux brut de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, et la population du groupe d'âge officiel correspondant à ce niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage.

Précautions / Notes

Cet indicateur est une mesure imparfaite de l'accès des filles à l'école car les améliorations du rapport peuvent refléter une augmentation de la scolarité des filles ou une diminution de celle des garçons.

Le taux brut de scolarisation peut dépasser les 100 % en raison des admissions tardives et/ou des redoublements.

Sources / Références

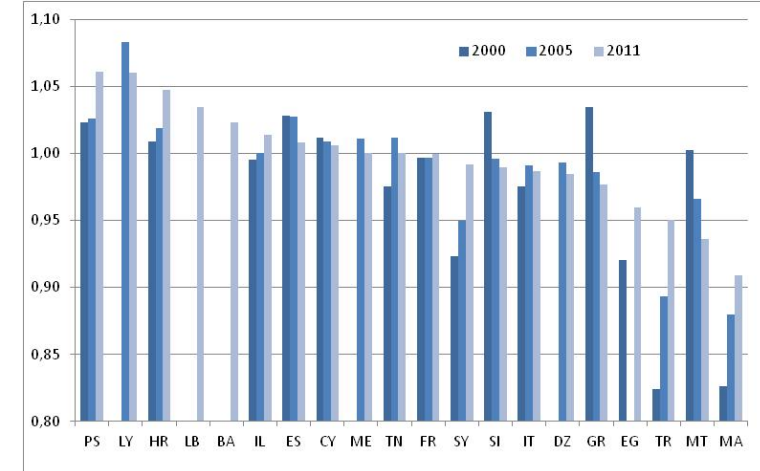
UNESCO, Institut statistique.

Unesco, Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, janvier 2010

United Nations Statistical Division, The Millennium Indicators Database.

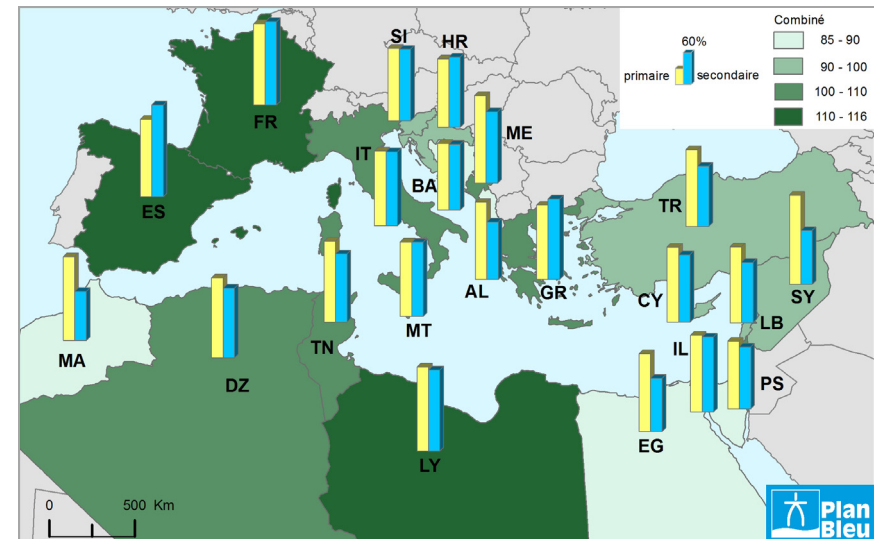
33. Ratio filles/garçons d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire

Ratio filles/garçons d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire (%)



Source : UNESCO

Taux brut d'inscription dans l'enseignement, primaire, secondaire et combiné, 2011 (%)



Source : UNESCO

L'effort financier pour la Recherche et développement augmente-il ?

Parmi les objectifs de la SMDD concernant l'usage rationnel des ressources naturelles, le développement de techniques respectueuses de l'environnement ainsi que la valorisation économique et sociale des savoir-faire et de la diversité de la Méditerranée sont essentiels.

Il s'agit d'accroître, en synergie avec le secteur privé, les dépenses pour la recherche et le développement afin de se rapprocher du niveau moyen des pays à revenus équivalents d'ici 2015.

Au niveau mondial, la plupart des pays dépensent entre 0,25% et 1% de leur PIB en recherche et développement. Ces dépenses dans les pays de l'UE-27 sont autour de 2% du PIB en 2010.

Le montant des dépenses publiques en recherche et développement exprimé en pourcentage du PIB augmente dans la plupart des pays méditerranéens excepté 4 (Croatie, Malte, Egypte et Bosnie-Herzégovine), mais reste globalement faible.

Excepté en Israël où les dépenses publiques en recherche et développement sont proches de 5% du PIB, elles se situent entre 1 et 2,5% en France, Slovénie, Espagne, Italie, et Tunisie et sont inférieures à 1% dans les autres pays méditerranéens.

les dépenses publiques en recherche et développement par habitant sont au maximum égales à 1300 dollars par habitant en Israël.

La part des dépenses en recherche et développement dans le PIB du secteur privé est importante dans de nombreux pays mais ne peut pas être analysée en Méditerranée.

Définition

Cet indicateur est composé de deux sous indicateurs qui sont définis comme :

- la part consacrée en recherche et développement dans le budget de fonctionnement du secteur public ;
- la part des dépenses en recherche et développement dans le PIB du secteur privé.

Les dépenses en Recherche et développement (R&D) regroupent les dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrés aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

Précautions / Notes

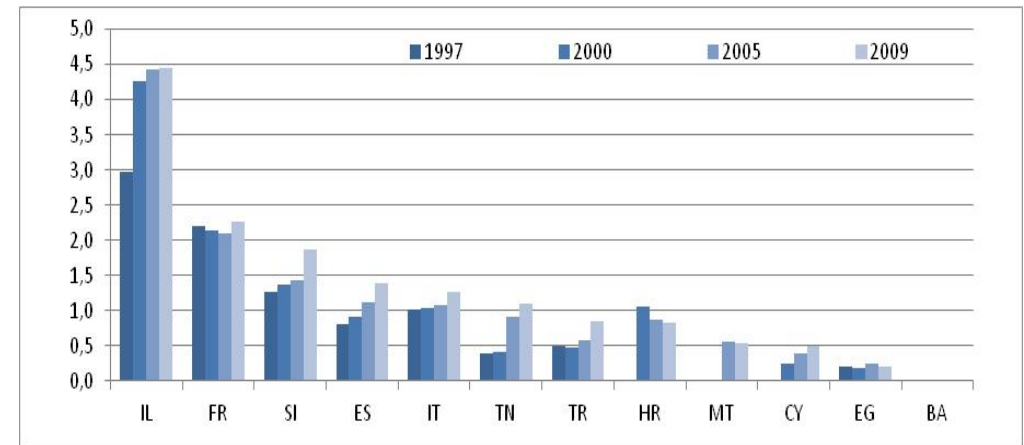
Les dépenses en R&D ne sont pas forcément orientées vers des secteurs favorisant un développement durable ou contribuant aux objectifs de la SMDD.

Sources / Références

UNESCO, PNUD.

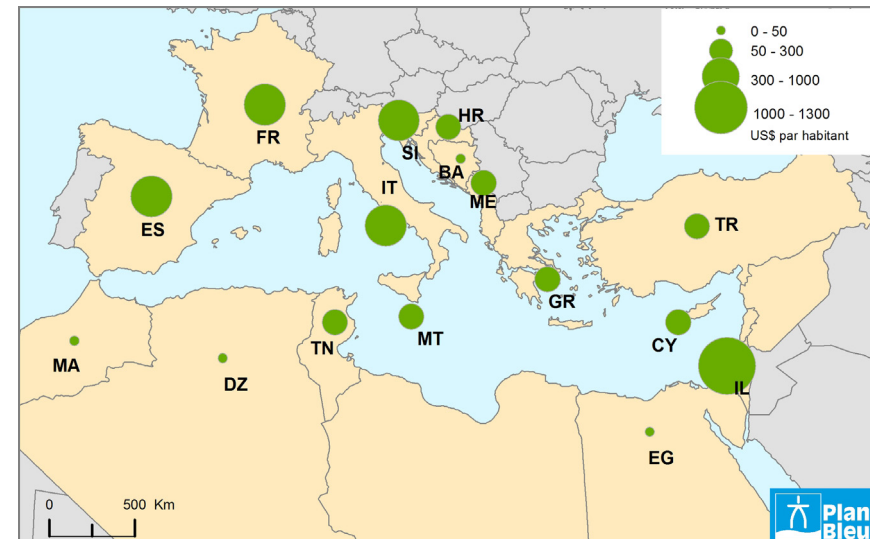
34. Dépenses publiques et privées en recherche et développement, en pourcentage du PIB

Dépenses publiques en recherche et développement (en pourcentage du PIB)



Source : UNESCO

Dépenses publiques en recherche et développement par Habitant (2010)



Source : UNESCO